

# ERMONT

Maison d'arrêt du Val-d'Oise

## Retour sur une année d'insertion

Page 13

VILLE  d'ERMONT

### Agenda 21 ermontois

#### Un jardin partagé à Ermont !

Ce printemps 2013 verra naître le premier jardin partagé d'Ermont. Situé au cœur du quartier des Espérances-Arts, il offrira aux riverains la possibilité de se détendre et de se rencontrer autour de la pratique du jardinage. **Page 6**

### Prévention

#### Journée de l'audition

Cette année, la Municipalité s'associe aux actions de prévention de la Journée de l'audition, en proposant, vendredi 22 mars, des actions de sensibilisation. **Page 8**

### Habitat

#### Des logements en accession sociale à la propriété

Avec l'Office public de l'habitat d'Ermont, la Municipalité poursuit son programme de logements en lançant la construction de 28 logements en accession sociale à la propriété, route de Franconville. **Page 10**

**ASV** Stéphane Vue - 06 60 45 23 91

Spécialiste des marques de chaudière :

**VIESSMANN**  **De Dietrich** 

**Plomberie**

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

**Chauffage**

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage

ZAE St-Leu-La-Forêt • Le Plessis-Bouchard  
Tél/Fax : 01 34 69 14 71 • Email : asv8@wanadoo.fr

# Ermont Magazine

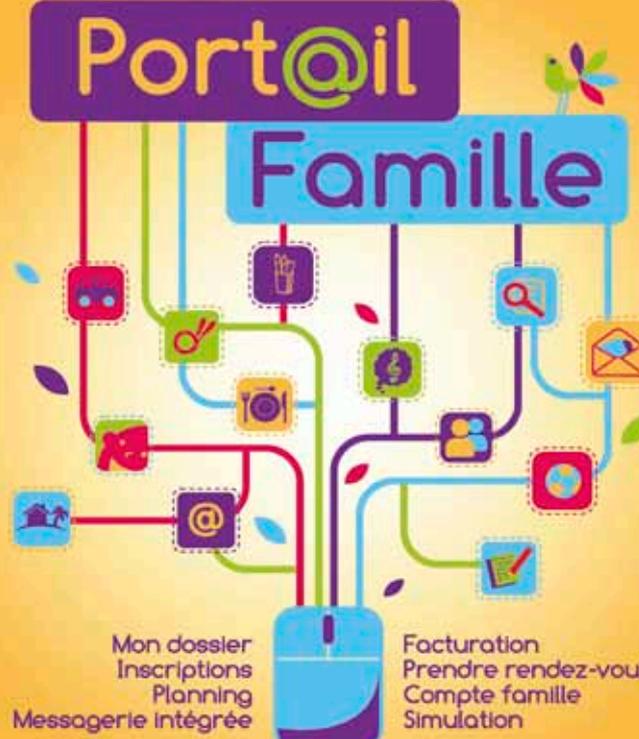
Pour informer les Ermontois de votre activité, pensez à votre publicité dans le magazine Ermont

**Contactez notre commercial**  
**Mike Ouaki**  
au 06 59 23 23 43

  
**ESER**

Nouvel outil accessible sur [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

## Port@il Famille



Mon dossier  
Inscriptions  
Planning  
Messagerie Intégrée

Facturation  
Prendre rendez-vous  
Compte famille  
Simulation

Mairie d'Ermont - 100 rue Louis-Soyole - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

VILLE d'ERMONT 

# MARCHE d'Ermont

Rue Saint-Flaive

200 commerçants vous accueillent  
mercredi et samedi 7 h 30 - 13 h

Convivialité, fraîcheur et qualité  
aux meilleurs prix sont au rendez-vous



VILLE d'ERMONT 

## Retour en images

p. 4

## Une ville en actions

Un jardin partagé à Ermont

p. 6

## Actualités

Journée de l'audition

p. 8

## Cadre de vie

Des logements en accession sociale à la propriété  
Bientôt des voitures partagées à Ermont

p. 10

p. 11

## Vie locale

Journée de la femme

p. 12

## Dossier

Retour sur une année d'insertion

p. 13

## Nouvelles technologies

Réunion publique : fibre optique, 1<sup>ère</sup> phase

p. 17

## Sports et Jeunesse

ASCAE : 90 ans d'histoire  
Le 37 Bis, plus qu'une salle de concerts

p. 18

p. 19

## Culture

Spectacles : É comme Émotions / R comme Rires /  
M comme Marionnettes / O comme Oh ! / N comme  
Notes de musique / T comme Théâtre !  
Avec la RFID, facilitez-vous les livres !  
Au cinéma

p. 20

p. 22

p. 23

## Vie associative

p. 24

## Vie pratique

p. 25

## La tribune de l'opposition

p. 26

## Les rendez-vous de mars

p. 28



## Le miel de l'existence

**J**e ne sais pas si vous aimez le miel autant que moi, mais chaque fois que je traverse un coin de France lors des vacances ou d'un voyage, je m'enquiers de savoir quel est le miel qu'on y produit (suivant le type d'arbre ou de fleur), quelle variété d'abeilles y vit, afin de rentrer à Ermont la besace remplie de pots de miel qui enrichiront ma collection éphémère. La France des terroirs, ce n'est pas seulement celle du vin ou des fromages, mais aussi celle du miel et de ses abeilles.

Alors, lorsque l'on apprend que les abeilles de nos campagnes sont décimées par les pesticides ou un horrible frelon venu de je ne sais où, comment ne pas devenir terre d'asile et proposer aux abeilles une nouvelle vie, moins poétique, mais plus sûre (pas de pesticides ni de désherbants chimiques à Ermont), entourées de tas d'amis, petits et grands, et d'amateurs de miel...

Et c'est ainsi qu'Ermont va accueillir le mois prochain deux cent mille nouvelles habitantes, qui peupleront les ruches municipales installées dans le parc de la mairie. Toute Ermontoise ou Ermontois qui se sent une vocation d'apiculteur pourra se former afin de participer à l'entretien des ruches et à la fabrication du miel municipal (une miellerie est construite à proximité des ruches), ou pour fabriquer ses propres ruches dans son jardin. Mais attention, si nous voulons que les abeilles se plaisent à Ermont et que leur miel soit bon, il nous faudra redoubler d'efforts pour respecter l'environnement et la biodiversité : plus de produits chimiques dans les jardins, mais davantage de fleurs et d'aromates.

Ermont a déjà décroché deux fleurs dans le classement des Villes fleuries. Pour les conserver ou en conquérir une troisième, il ne suffira pas de soigner les apparences : il faudra améliorer la qualité de notre patrimoine végétal.

Et nos meilleurs juges, ce seront nos abeilles.

**Hugues Portelli**  
Maire d'Ermont  
Sénateur du Val-d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Sandrine Khemici, Nathalie Morelle,

Elsa Trinquesse, Lucile Feldmeier, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas, couverture : Thinkstock

Réalisation : Aire groupe Rouge Vif - 44 rue de Neuville - 95610 Éragny-sur-Oise

01 30 30 16 02

Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01

Régie publicitaire : Eser SAS Tour Rosny 2, 112 avenue du Général de Gaulle,

93110 Rosny-sous-Bois - 01 48 12 00 31

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Champar

Dépôt Légal : mars 2013

ISSN : 0296-015X



**Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal,**

contactez la société Champar au n° vert suivant 0 800 07 12 50.

Encartés dans ce magazine les comptes rendus des conseils municipaux des

5 juillet, 27 septembre, 15 novembre et 19 décembre 2013.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable

des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

ÇA S'EST PASSÉ À ERMONT

## Visites **présidentielle et ministérielle**

### ► Jeudi 10 janvier

Manuel Valls, ministre de l'Intérieur et Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, sont venus au commissariat d'Ermont. Cette visite fut l'occasion d'aborder avec M. le Maire le thème des violences faites aux femmes et ainsi de valoriser le dispositif spécifique d'accueil des victimes, en place au commissariat d'Ermont depuis plusieurs années.



## ► Vendredi 1<sup>er</sup> février

C'est pour aborder le sujet du logement que François Hollande, Président de la République, accompagné de Cécile Duflot, ministre du Logement, sont venus à la Zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ermont-Eaubonne, vendredi 1<sup>er</sup> février dernier. M. le Maire, Hugues Portelli, a pu ainsi aborder avec le Président de la République et Mme la ministre du Logement la politique menée par la Municipalité favorisant le parcours résidentiel qui va de l'attribution d'un logement social à la possibilité d'accéder à la propriété.

Lors de cette visite, plusieurs logements en accession à la propriété et en location en cours de construction de cette ZAC ont été visités.



© Préfecture du Val-d'Oise



© Préfecture du Val-d'Oise



© Préfecture du Val-d'Oise

## HOMMAGE

### Inauguration de la rue Raoul Sberro



Dimanche 10 février dernier, une nouvelle rue a été inaugurée sur la commune, dans le quartier Ermont Eau-bonne : la rue Raoul Sberro. Longtemps Président de la communauté Israélite d'Ermont et des environs, décédé en mars 2012, Raoul Sberro a inlassablement œuvré pour la paix et le rapprochement avec l'ensemble des communautés religieuses.

En présence du Directeur des relations publiques de l'ambassade d'Israël et des représentants des différents cultes, les petits enfants de Raoul Sberro et son épouse Josyane ont dévoilé la plaque en compagnie d'Hugues Portelli, Sénateur-Maire d'Ermont.

## QUARTIERS 21

### Faites germer vos idées

Vous avez des idées pour rendre la vie collective de votre quartier plus riche, pour améliorer la vie au sein de votre immeuble, de votre rue, de votre quartier ou de votre ville ? La Municipalité, à travers son *Fonds d'Initiatives Quartiers 21*, peut vous fournir une aide financière et technique. Pour cela, votre projet doit être conçu en commun par un groupe d'Ermontois pouvant rassembler des amis, des voisins, des copropriétaires, des associations (subventionnées ou non), des écoles, des conseils de quartier... et nécessairement concerner le territoire et les habitants d'Ermont.

Les dossiers de candidature et le règlement complet sont à retirer sur le site internet de la ville, [ville-ermont.fr/action-municipale/agenda-21/fiq21/](http://ville-ermont.fr/action-municipale/agenda-21/fiq21/), ou auprès du Service municipal Développement Durable.

#### Service municipal Développement Durable

100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
[developpementdurable@ville-ermont.fr](mailto:developpementdurable@ville-ermont.fr)  
01 30 72 38 52



[www.ville-ermont.fr](http://www.ville-ermont.fr)

## AGENDA 21 ERMONTOIS

# Un jardin partagé à Er

CE PRINTEMPS 2013 VERRA NAÎTRE LE PREMIER JARDIN PARTAGÉ D'ERMONT. SITUÉ AU CŒUR DU QUARTIER DES ESPÉRANCES-ARTS, IL OFFRIRA AUX RIVERAINS LA POSSIBILITÉ DE SE DÉTENDRE ET DE SE RENCONTRER AUTOUR DE LA PRATIQUE DU JARDINAGE.



D'une superficie de 1 200 m<sup>2</sup>, ce terrain est situé à l'angle de l'avenue de l'Europe et de la rue du 18 Juin.

**U**n jardin partagé est généralement entretenu par les habitants du quartier dans la convivialité et le respect de l'environnement. Ouvert à tous, ce lieu de proximité permet de se retrouver pour jardiner et partager des activités, un espace, du temps...

### Un projet collectif et transversal

Le jardin partagé du quartier des Espérances-Arts, baptisé Graines de Vie, est un projet porté depuis près de deux ans par le Conseil des seniors, le Centre communal d'action sociale, le conseil de quartier Espérances-Arts et les Services

**EXPRESS** L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9h à 12h, pour vous aider à **trouver une solution à votre besoin** (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu **jeudi 14 mars** au Centre communal d'action sociale. **Pour recevoir les informations sur la commune en temps réel**, inscrivez-vous au service SMS sur [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr).

# mont

municipaux Environnement-Espaces Verts et Développement Durable. Ces deux années ont été consacrées à la visite de jardins partagés existants dans d'autres communes, à la recherche du terrain approprié et à la conception du projet.

D'une superficie de 1 200 m<sup>2</sup>, ce terrain est situé à l'angle de l'avenue de l'Europe et de la rue du 18 Juin. Avant tout dédié aux habitants du quartier des Espérances-Arts, le jardin partagé Graines de Vie sera aussi ouvert à toute personne souhaitant s'impliquer dans ce projet collectif.

## Le partage du jardin

Plusieurs espaces composeront ce jardin : une parcelle collective permettra de jardiner ensemble, une parcelle pédagogique sera dédiée aux enfants du quartier, des Accueils de loisirs et des écoles et vingt parcelles d'environ 20 m<sup>2</sup> chacune seront attribuées à des jardiniers amateurs désireux de cultiver légumes et esprit de partage.

Mises à disposition à titre gratuit pour une durée maximum de trois ans, ces vingt parcelles seront attribuées en priorité aux habitants du quartier des Espérances-Arts n'ayant pas de jardin. Les parcelles restantes seront attribuées aux habitants des autres quartiers de la commune. Si les demandes sont supérieures au nombre de parcelles disponibles, la commune se chargera de les attribuer par tirage au sort.

## Une charte des jardins partagés

Pour accompagner la naissance de ce projet, une charte définissant les orientations générales et les valeurs sur lesquelles la création d'un jardin partagé doit s'appuyer sera soumise au vote des membres du conseil municipal. Cette charte rappelle d'une part, les principales fonctions d'un jardin partagé, d'autre part, les engagements du collectif d'habitants bénéficiaire du terrain et le rôle de la Municipalité en tant que garante de l'intérêt général.

## Un peu d'histoire

Les jardins partagés sont les héritiers des jardins ouvriers et des phénomènes d'appropriation de friches pour leur transformation en jardins potagers pendant les périodes de crise économique. Puis, dans les années 70, des artistes New-Yorkais, se désolant de la présence de terrains vagues dans leur quartier, ont commencé à lancer des graines par-dessus les grillages de ces espaces abandonnés. Dès lors, il ne s'agissait plus seulement de produire de quoi se nourrir, mais aussi de se retrouver sur un terrain commun et autour de projets collectifs.

Depuis dix ans, les jardins partagés fleurissent partout en France. Il en existe de nombreuses formes aux multiples objectifs : la rencontre, le partage des savoirs, l'entraide, la récolte de fruits et légumes plus frais et meilleurs, l'amélioration du cadre de vie, la détente...



## Participer au projet

Chacun peut participer au jardin partagé Graines de vie ! Aucune compétence particulière n'est requise, il suffit d'être inspiré par les valeurs des jardins partagés et d'avoir envie de s'impliquer. Pour proposer de l'aide, une activité ou obtenir une information, contactez le Service municipal Développement Durable.

### Service municipal Développement Durable

100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 52** / [developpementdurable@ville-ermont.fr](mailto:developpementdurable@ville-ermont.fr)

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :  
**Catherine Klein-Souchal** ■

Pour bénéficier d'une parcelle de 20 m<sup>2</sup>, un bulletin de participation sera diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier des Espérances-Arts à partir du 18 mars, celui-ci est également téléchargeable sur le site de la ville, [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr).

## SORTIE SENIORS

### Confiseries et découverte de Beauvais en calèche

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une sortie à Beauvais **jeudi 4 avril** à 8 h. Au programme : visite de la chocolaterie Paris-caramels, déjeuner au restaurant Le zinc bleu, puis tour de la ville commenté et visite guidée de la cathédrale Saint-Pierre. Les inscriptions sont ouvertes dès mardi 19 mars. Attention, places limitées ! Tarif selon ressources 2012.

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 50** [ccas@ville-ermont.fr](mailto:ccas@ville-ermont.fr)

## SCOLARITÉ

### Inscriptions



Si votre enfant est né en 2010, pensez à le préinscrire en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2013. Les inscriptions auront lieu du **lundi 11 au vendredi 29 mars**. La Direction de l'Action Éducative sera exceptionnellement ouverte pour accueillir les familles **samedi 23 mars, le matin**.

Pour inscrire votre enfant, munissez-vous de votre livret de famille ou d'un acte de naissance, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable.

À cette occasion, les familles pourront faire calculer leur quotient familial en apportant, en plus des documents ci-dessus, l'avis d'imposition des revenus 2012 envoyé par les services fiscaux et la notification récente des prestations familiales délivrées par la CAF avec le numéro d'allocataire.

### Direction de l'Action Éducative

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 32** - [education@ville-ermont.fr](mailto:education@ville-ermont.fr)

**Ouverture exceptionnelle**  
**samedi 23 mars, de 9 h à 12 h**

Du lundi au mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30  
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30

**Rappel** : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi

## Au fil des jours

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois\*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

### Naissances

#### Octobre 2012

Le 23 : Wassim Boutouil.

#### Novembre 2012

Le 20 : Israël Ndiki

#### Décembre 2012

Le 2 : Noémie Romuald.

Le 12 : Celyan Hamitouche ; Yani Hamitouche.

Le 20 : Aksel Saïdi Nosgean ; Charlie Saïdi Nosgean.

Le 22 : Mohammed Elfadli.

#### Janvier 2013

Le 2 : Lamine Fofana ; Mohamed Naji.

Le 3 : Selena Girardeau Fioccola.

Le 4 : Tasnime Yagoubi.

Le 7 : Eya Larbi.

Le 23 : Pauline Chauvière.

Le 24 : Adam Amrani.

Le 25 : Lucie Nguyen.

Le 28 : Alice Milani.

### Mariages

#### Décembre 2012

Le 29 : Abdelkader Moubareck et Muriel Vicq.

### Décès

#### Décembre 2012

Le 23 : Jacques Delacourt (79 ans) ; Hélène Heems, épouse Sénéchal (74 ans).

Le 24 : Jacques Chevrier (82 ans).

Le 26 : Rachel Cathelot, veuve Firmin (94 ans).

Le 31 : Jean-Pierre Barré (46 ans).

#### Janvier 2013

Le 1<sup>er</sup> : Jeanne Joye, veuve Chevalier (86 ans).

Le 2 : Hélène Mary, veuve Gentils (84 ans).

Le 4 : Raymond Lafrange (90 ans) ; Jean-

Claude Marquant (65 ans).

Le 14 : Monique Auvray, veuve Guiot (82 ans).

Le 16 : Paulette Pontet, veuve Balloy (88 ans).

Le 22 : Jean Tellier (87 ans).

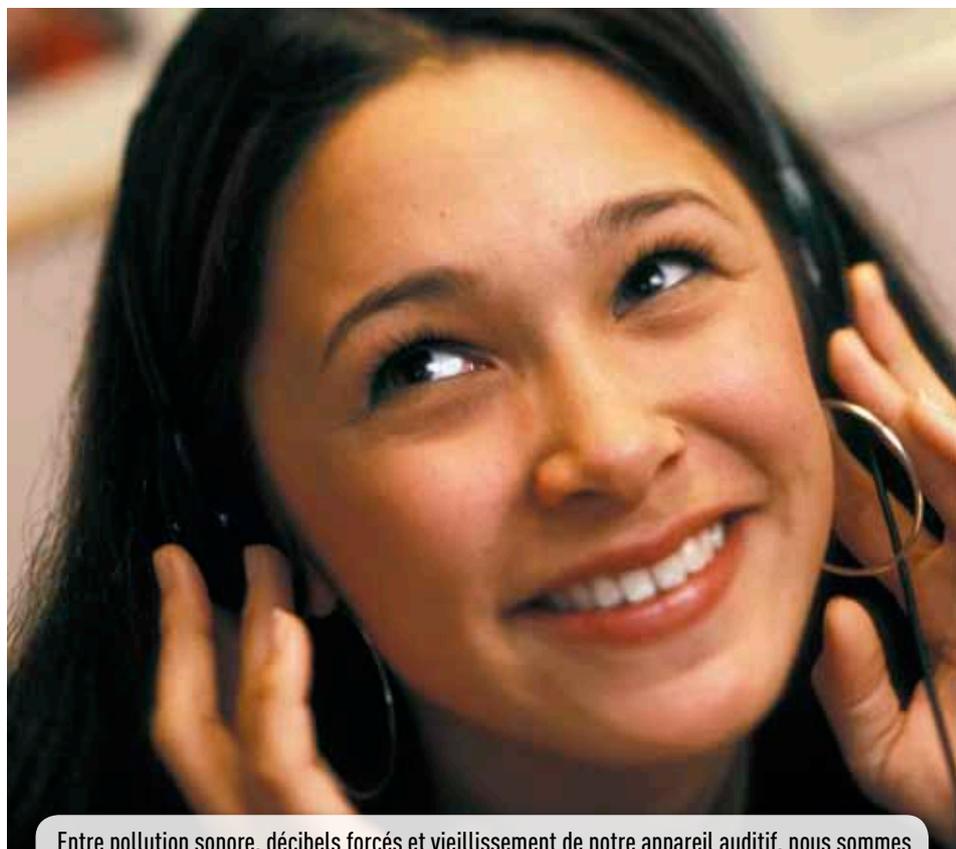
\* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

### (Erratum)

Jérémy Desseaux dont un portrait a été publié dans le magazine de février 2013 était au lycée Gustave-Eiffel et non au lycée Van Gogh.

## PRÉVENTION SANTÉ

# Journée de l'audition



Entre pollution sonore, décibels forcés et vieillissement de notre appareil auditif, nous sommes tous confrontés, un jour ou l'autre, à la fragilité de cet organe si précieux qu'est notre oreille.

CETTE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ S'ASSOCIE AUX ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA JOURNÉE DE L'AUDITION, EN PROPOSANT, VENDREDI 22 MARS, DES TESTS DE DÉPISTAGE GRATUITS, UNE CONFÉRENCE, UNE EXPOSITION, DES CONSEILS SUR LE MATÉRIEL DE PROTHÈSES, ET UN SPECTACLE PÉDAGOGIQUE POUR DES ÉLÈVES DE 4<sup>E</sup> ET DE 3<sup>E</sup> DE LA COMMUNE.



À l'occasion de la Journée de l'audition, le Service municipal Prévention Santé, le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec la Commission santé et solidarité du Conseil des seniors, et la Direction Jeunesse et Sports ont mis en place un programme d'actions de sensibilisation : tests de dépistage gratuits, conférence, spectacle pédagogique, expo-

sition, conseils avisés sur le matériel prothésiste et les aides financières possibles...

### Perdre l'audition : un risque croissant

Aujourd'hui, les troubles de l'audition ne concernent plus uniquement les seniors, l'audition est devenue l'affaire de tous. Entre pollution sonore, décibels forcés et vieillissement de notre appareil auditif, nous sommes tous confrontés, un jour

## EXPRES S

**L'association Bouchon d'amour** collecte et trie les bouchons en plastique pour les revendre à une société de recyclage. L'argent récolté est reversé à la Fédération française handisport et à l'association Handi'Chiens. Le CMEJ a mis en place un partenariat avec l'association Un bouchon, une espérance dont la collecte des bouchons est utilisée pour acheter du matériel pour les personnes en situation de handicap. Des points de collecte sont situés à la Maison des associations, dans les écoles primaires d'Ermont et dans le hall du lycée Van Gogh, alors n'hésitez plus, donnez ! **L'application smartphone « Retraite sécu »** propose un nouveau service pour consulter ses relevés de situation, connaître les actualités sur la retraite, consulter le calendrier de paiements de la retraite etc., après s'être inscrit aux services personnels et sécurisés du site [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr). Retrouvez également l'Assurance retraite sur sa page Facebook : [facebook.com/lassuranceretraite](https://facebook.com/lassuranceretraite).

ou l'autre, à la fragilité de cet organe si précieux.

D'un côté, les jeunes restent encore mal informés des risques d'une écoute abusive de musique *via* des écouteurs ou des niveaux sonores excessifs en discothèque ou en concert. D'un autre côté, il est difficile pour certains adultes de franchir le cap de l'appareillage.

Il est important aujourd'hui que tous, jeunes comme seniors, prennent conscience de l'importance d'une bonne audition, et que la surdité n'est pas un handicap mineur. Cette privation sensorielle s'avère en effet très pénalisante, et le handicap s'accroît au fur et à mesure que la surdité progresse. Éprouvant de plus en plus de difficultés à communiquer, le malentendant se trouve privé d'une écoute directe mais aussi de l'utilisation de divers moyens de communication comme le téléphone, la radio, les annonces sonores...

### Tests, conférence, exposition, spectacle

De la prévention à la recherche de solutions, les professionnels se mobilisent lors de cette action. Son but : informer du mécanisme de l'oreille, de l'importance à préserver son audition et de connaître les risques que l'on encourt dans certaines situations. Voici le programme à Ermont.

#### Vendredi 22 mars à l'Espace Jeunesse

- Toute la journée, une exposition sera ouverte à tous.
- Toute la journée, à la salle polyvalente, les élèves de 4<sup>e</sup> des collèges Jules-Ferry et de 3<sup>e</sup> de Saint-Exupéry découvriront le spectacle pédagogique *Peace and Love* proposé par le RIF.
- Toute la journée, des conseils seront délivrés par la CRAMIF et des mutuelles sur le matériel de prothèses, le coût et les aides financières proposées.
- De 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, des tests de dépistage gratuits seront proposés par trois audioprothésistes d'Ermont, en partenariat avec le réseau Entendre.
- À 10h et à 14h30, au premier étage, une conférence ayant pour thème *Comment soulager la diminution de l'audition avec*

*l'âge* sera animée par le Docteur Besse, gériatologue.

L'accueil de cette journée sera réalisé par des élèves de 1<sup>ère</sup> Accueil (Bac Accueil - Relation Clients & Usagers) et de 1<sup>ère</sup> MSA (Bac Métiers des Services Administratifs, option secrétariat) du lycée professionnel Ferdinand-Buisson.



Parmi les actions de sensibilisation mises en œuvre pour cette Journée de l'audition, le spectacle pédagogique *Peace and Love* proposé par le RIF pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> de la commune.

#### audition-infos.org

Journée de l'audition  
Vendredi 22 mars

#### Service municipal Prévention Santé

01 30 72 31 78  
preventionsante@ville-ermont.fr

#### Centre communal d'action sociale

01 30 72 38 50  
ccas@ville-ermont.fr

#### Direction Jeunesse et Sports

Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berteaux  
95120 Ermont  
01 34 44 10 30  
jeunesse@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras** ■

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

**Jacques Cazalet** ■

Conseiller municipal délégué Chargé du Handicap :

**Jean-Philippe Picard-Bachelerie** ■

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :

**Brigitte Oehler** ■

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé et de la Petite Enfance : **Joëlle Dupuy** ■

## ÉDUCATION

### Forum emploi Saint-Exupéry



Lundi 21 janvier dernier, un forum emploi s'est tenu au collège Saint-Exupéry dont l'objectif était d'aider les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> dans leur orientation. Réunissant soixante-dix intervenants et avec la participation de la Chambre de commerces et d'industrie, ce forum fut un véritable succès pour les enseignants, organisateurs de ce forum, ainsi que pour les élèves qui ont pu être sensibilisés à l'enseignement professionnel.

## ALZHEIMER

### Ateliers d'aide aux aidants et psychomot'

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) poursuit son action d'aide aux aidants de personnes souffrant d'une maladie cérébrale dégénérative liée à l'âge (maladie d'Alzheimer et apparentées, de Parkinson...). Pour 2013, cette action est étendue aux autres pathologies neurologiques (accident vasculaire cérébral, sclérose en plaques, traumatisme crânio-cérébral...). Chaque mois, le CCAS propose de vous accueillir avec la personne que vous aidez sur des ateliers distincts d'aide aux aidants et de stimulation neuropsychomotrice.

Venez à deux, aidant, aidé, sur un même horaire, pour des temps distincts correspondant à vos besoins !

Action menée en partenariat avec le CLIC, l'ADSSID, l'ARIAF, l'EHPAD Les Primevères, le conseil général du Val-d'Oise, la CRAMIF, le PACT-ARIM 95, l'association France Alzheimer, Im-neuro&psy, l'association Brain Up. Cette action est partiellement financée par l'Agence régionale de santé (ARS).

#### Ateliers Aide aux aidants et psychomot'

Inscription obligatoire

**Prochains ateliers : jeudi 21 mars, à 15h 30 et à 17h**

EHPAD Les Primevères - 110 rue du Professeur Calmette - 95120 Ermont

**Ateliers suivants :** jeudis 25 avril, 16 mai, 13 juin, 11 juillet, 22 août, 12 septembre, 24 octobre, 28 novembre, 12 décembre.

#### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 50 - Fax 01 30 72 38 58  
ccas@ville-ermont.fr  
lmneuropsy.com - brainup.fr

À l'occasion de cette Journée de l'audition, trois audioprothésistes de la ville proposeront des tests de dépistage gratuits, en partenariat avec le réseau Entendre.

## HABITAT

# Des logements en accession sociale à la propriété

AVEC L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'ERMONT, LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON PROGRAMME DE LOGEMENTS EN LANÇANT LA CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ ROUTE DE FRANCONVILLE.



D'ici fin 2014 début 2015, 28 logements en accession sociale à la propriété seront construites à proximité du Foirail, route de Franconville.

**L**a politique municipale en termes de logement est de favoriser l'accès au parc résidentiel pour les Ermontois, de l'attribution d'un logement social à la possibilité d'accéder à la propriété. C'est avec cet objectif que la Municipalité, l'Office public de l'habitat Ermont Habitat et la société coopérative Gambetta Île-de-France construisent un ensemble de 28 logements comprenant des maisons de trois, quatre et cinq pièces et des appartements du studio aux quatre pièces, répondant aux exigences Bâtiment basse consommation (BBC), sur un terrain situé route de Franconville, et dont la livraison est prévue d'ici fin 2014, début 2015. Grâce à l'action de la Municipalité, un prix de vente unique attractif au mètre carré a été fixé. Celui-ci est de 2995 €/m<sup>2</sup> de surface habitable.

### Qui peut en bénéficier ?

Des critères préalables doivent être respectés : ne pas déjà être propriétaire,

s'engager à occuper le logement à titre de résidence principale et répondre à certaines conditions de ressources. En effet, les logements seront proposés aux Ermontois à travers le dispositif Prêt social location accession (PSLA\*) qui permet, sous conditions de ressources en fonction de la composition du foyer, de devenir propriétaire de sa résidence principale.

### Comment en bénéficier ?

Pour faire acte de candidature, adressez une demande au Service municipal Logement avant le 31 mars. Les personnes éligibles à ce dispositif seront contactées par le cabinet chargé d'étudier les demandes afin de constituer un dossier complet et de vérifier l'adéquation des ressources avec les critères posés. Les personnes ayant déjà fait part de leur intérêt par courrier pour ce programme ont été répertoriées et n'ont pas à renouveler leur candidature.

\*Le PSLA est soumis à divers plafonds : [www.developpement-durable.gouv.fr/AC00001-Dispositif-PSLA-Pret.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/AC00001-Dispositif-PSLA-Pret.html)

## Qu'est-ce que l'accession sociale à la propriété

La politique du logement social se décline sous la forme des multiples interventions menées en partenariat avec l'État, les collectivités locales et les organismes de logement social. Elle se traduit par le financement de la construction et de la rénovation, notamment de logements sociaux publics. L'accession sociale à la propriété consiste en l'achat de sa résidence principale intégrant une nouvelle dimension, celle liée principalement à la notion de niveau de revenus et de prix de vente. En effet, l'accession sociale à la propriété est une accession aidée par l'État, ce qui va lui conférer des contraintes spécifiques (comme le respect de plafonds de ressources) en contrepartie d'avantages financiers certains.

### Service municipal Logement

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 37 13**

(Accueil téléphonique le lundi matin, mardi toute la journée, mercredi matin, jeudi matin et vendredi matin)  
[logement@ville-ermont.fr](mailto:logement@ville-ermont.fr)

### Ermont Habitat

Office public de l'habitat (OPH)  
27 rue de la Halte - 95120 Ermont  
**01 30 72 86 66**

[opac@ermont-habitat.fr](mailto:opac@ermont-habitat.fr) / [ermont-habitat.fr](http://ermont-habitat.fr)

Adjointe au Maire Chargée du Logement et Présidente de l'Office public de l'habitat Ermont Habitat :  
**Béatrice Eugène** ■



L'autopartage présente des avantages à la fois écologique, économique et pratique.

## AGENDA 21 ERMONTOIS

# Bientôt des voitures partagées à Ermont

L'UNE DES ACTIONS DE L'AGENDA 21 ERMONTOIS EST D'ENCOURAGER UN NOUVEAU RAPPORT À LA VOITURE INDIVIDUELLE. DANS CE CADRE, LA MUNICIPALITÉ ORGANISERA PROCHAINEMENT UNE RÉUNION DANS LE QUARTIER ERMONT-EAUBONNE POUR ÉVALUER AVEC LES HABITANTS AFIN D'ÉVALUER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UN SERVICE D'AUTOPARTAGE À PROXIMITÉ DE LA GARE.

**L**a Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Auto2, basée à Cergy-Pontoise, propose depuis plusieurs années un service d'autopartage, ouvert à tous, particuliers ou professionnels. Nous avons rencontré Julien Besnard, directeur de cette société qui nous présente ce service de voitures mutualisées.

### En quoi consiste l'autopartage ?

L'autopartage permet de louer une voiture pour une heure ou plus, en libre-service près de chez vous, 24h/24 et 7j/7. L'autopartage existe sous plusieurs formes :

- la moins connue est celle du partage d'un véhicule entre plusieurs particuliers ;
- une autre forme est celle développée à Paris et connue sous le nom d'Autolib ;
- enfin, la formule la plus répandue existe en Suisse depuis 25 ans. C'est celle que nous avons décidé de développer. Il s'agit de véhicules mis à disposition par une association, une entreprise, une collectivité, sur le principe d'abonnement ou

de facturation à l'usage. Nous sommes constitués en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) depuis septembre 2011 à Cergy-Pontoise. Nous appartenons au réseau national France Autopartage qui dispose de quatorze antennes, notamment dans des grandes villes telles que Strasbourg, Marseille ou Lyon. Nous sommes la seule en Île-de-France.

### Comment ça marche ?

Pour utiliser ce service d'autopartage, il est nécessaire de s'abonner et de réserver sa voiture en précisant la station et le jour souhaités. L'abonné, une fois sa réservation effectuée, obtient une carte qui lui permet d'accéder au véhicule ; avant et après utilisation, un état des lieux lui sera demandé.

Une fois sa course effectuée, l'utilisateur devra garer la voiture dans la même station que celle où il l'a louée. À la fin de chaque mois, l'abonné reçoit une facture.

### Quels sont les avantages d'un tel service ?

Les avantages sont multiples. L'autopartage est tout d'abord pratique puisque le carburant, l'assurance et l'entretien du véhicule sont inclus dans le tarif de location et que la flotte automobile est accessible 24h/24 et 7j/7. Ce service présente également un avantage économique car un abonné peut réaliser 40 % d'économies sur son budget transport par rapport à l'achat d'un véhicule. Nous avons pu constater que 71 % de nos abonnés qui disposaient d'une automobile avant de s'abonner s'en sont séparés ; 35 % des utilisateurs qui avaient deux voitures n'en ont plus qu'une et 20 % des abonnés qui avaient deux véhicules n'en ont plus. Par ailleurs, nous avons remarqué une nette diminution du kilométrage. Les personnes utilisatrices de l'autopartage ont en effet tendance à rationaliser l'usage de la voiture. Ceci nous amène à un autre avantage, écologique. En effet, nous avons constaté qu'une automobile mise à disposition via ce principe d'autopartage permettait de remplacer sept à huit voitures particulières. Au-delà de libérer des espaces de stationnement sur une commune, cela permet de lutter contre l'effet de serre. Enfin, il s'agit d'un service d'intérêt collectif offert par une coopérative.

### Envisagez-vous d'ouvrir une station à Ermont ?

Nous comptons actuellement 23 abonnés et 70 conducteurs. Nous disposons aujourd'hui de six véhicules et souhaitons en proposer 45 d'ici 2016. Nous avons donc contacté les communes du Val-d'Oise qui ont mis en place un Agenda 21. Ermont a été l'une des premières villes à répondre. Nous souhaitons ouvrir une station avec deux voitures à proximité de la gare d'Ermont-Eaubonne. Nous avons, en effet, constaté que nos abonnés utilisaient ce service en complément d'autres moyens de déplacement, notamment des transports en commun.

**SCIC Auto2**  
auto2.fr

**Service municipal Développement Durable**  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 52** - developpementdurable@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :  
**Catherine Klein-Souchal**

L'autopartage est pratique puisque le carburant, l'assurance et l'entretien du véhicule sont inclus dans le tarif de location et que la flotte automobile est accessible 24 h/24 et 7 j/7.

JOURNÉE DE LA FEMME

# Parlons bien-être

SI LA JOURNÉE DE LA FEMME EST L'OCASION DE FAIRE LE POINT SUR L'AVANCÉE DES DROITS AU FÉMININ DANS LE MONDE, C'EST AUSSI UNE JOURNÉE DÉDIÉE À SON BIEN-ÊTRE. C'EST CE QUE PROPOSE LE CENTRE SOCIO-CULTUREL FRANÇOIS-RUDE.

**E**n cette Journée internationale de la femme du 8 mars, le Centre socio-culturel François-Rude vous invite à 24h de bien-être. L'équipe du centre a choisi de privilégier les rencontres conviviales aux travers d'un programme festif. Les réjouissances commenceront avec un petit-déjeuner dès 8h30. Vous pourrez ensuite participer à différents ateliers :

bien-être, réalisation de cosmétiques faits maison avec des huiles essentielles, notamment. Bien sûr, si la femme est à l'honneur, les hommes sont les bienvenus. Pour participer à cette journée, vous devez juste vous inscrire avant le 7 mars auprès du Centre socio-culturel François-Rude.

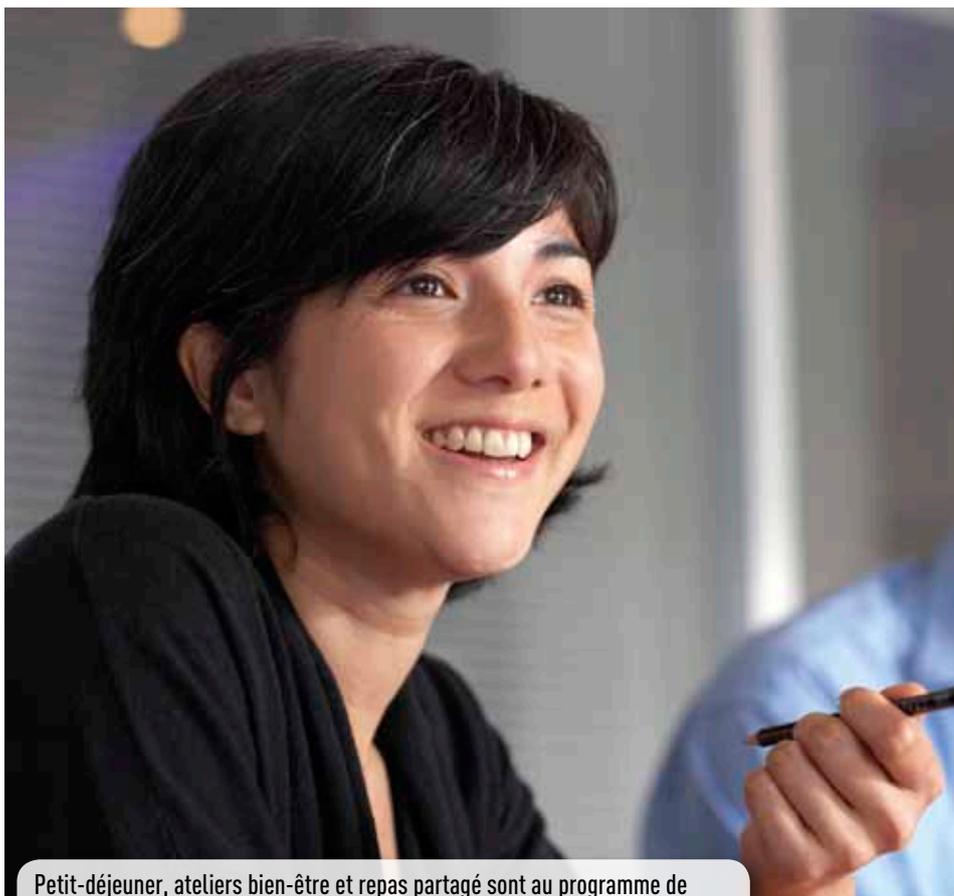
### Un repas partagé

Pour terminer cette journée de convivialité,

vous êtes invité à un repas partagé. Le principe ? Vous apportez quelque chose à manger et le partagez avec les autres invités. Ce repas sera l'occasion de discussions et d'échanges sur cette thématique du 8 mars.

Lors de ce repas, vous pourrez aussi admirer les créations de chapeaux magiques, rigolos et colorés. Vous aurez ensuite l'occasion d'en fabriquer. Découvrez en avant-première cette activité sur le site [chapeauxmagiques.vpweb.fr](http://chapeauxmagiques.vpweb.fr)

**Pour participer à cette soirée, inscrivez-vous au plus tard le 7 mars.**



Petit-déjeuner, ateliers bien-être et repas partagé sont au programme de cette Journée de la femme fêtée dans le Centre socio-culturel François-Rude.

**En raison des travaux de construction du nouveau Centre François-Rude, toutes les activités (animations, ateliers, services administratifs) sont regroupés au centre situé 2 place François-Rude.**

## Le rôle des Nations unies

Rares sont les causes dont l'ONU assure la promotion et qui suscitent un appui plus intense et plus vaste que la campagne menée pour promouvoir et protéger l'égalité des droits des femmes. La Charte des Nations unies, signée à San Francisco en 1945, était le premier instrument international à proclamer l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine. Depuis, l'Organisation a aidé à créer un patrimoine historique de stratégies, normes, programmes et objectifs convenus au plan international pour améliorer la condition de la femme dans le monde entier.

Au fil des ans, l'action menée par l'ONU en faveur de la promotion de la femme a pris quatre orientations précises : promotion de mesures juridiques, mobilisation de l'opinion publique et de l'action internationale, formation et recherche, et assistance directe aux groupes désavantagés. Aujourd'hui, l'un des principes majeurs d'organisation des travaux de l'ONU part du postulat qu'aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société ne peut être trouvée sans la pleine participation et la pleine autonomisation des femmes du monde entier.

Source : [un.org](http://un.org) / [journee-mondiale.com/192/journee-mondiale-de-la-femme.htm](http://journee-mondiale.com/192/journee-mondiale-de-la-femme.htm)

### Journée de la femme

Inscriptions aux ateliers et au repas partagé jusqu'au jeudi 7 mars  
Centre socio-culturel François-Rude  
2 place François-Rude - 95120 Ermont  
**01 34 13 18 97** - Fax 01 34 14 42 68

[un.org/fr/events/women/iwd/](http://un.org/fr/events/women/iwd/)  
[chapeauxmagiques.vpweb.fr/](http://chapeauxmagiques.vpweb.fr/)

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

# Retour sur une année d'insertion

En 2006, la Municipalité a créé un partenariat avec l'administration pénitentiaire (MAVO et SPIP) au travers du programme *Donner une deuxième chance aux détenus* qui vise à favoriser la réinsertion sociale des détenus et à lutter contre la récidive. Six ans plus tard, de nombreux services municipaux et associations locales travaillent avec cette administration et mettent en place de nouvelles actions.

Le dossier

# La Municipalité innove avec

La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Val-d'Oise développent actuellement une expérimentation autour du service civique. Inscrit dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) expérimentaux, le projet vise à permettre à des jeunes sortants de prison en aménagement de peine ou en sortie « sèche » d'effectuer une mission de service civique. La Municipalité, de par ses nombreuses actions mises en place depuis 2006 à travers le programme *Donner une deuxième chance aux détenus*, a été logiquement sollicitée par la DDCS et le SPIP 95 afin de prendre une part active à cette expérimentation et a obtenu le 17 octobre dernier un agrément au titre de l'engagement de service civique. Depuis le 31 octobre 2012, la Municipalité accueille donc au sein d'un service municipal un jeune sortant de prison placé sous surveillance électronique, pour une mission de six mois de service civique.



Pour nous présenter ce nouveau dispositif, nous avons rencontré Guillaume Arandel, directeur au Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Val-d'Oise.

## ■ Comment est né ce projet ?

C'est d'abord un conseiller du SPIP 95 qui, dans le cadre d'un projet de formation avec l'École nationale d'administration pénitentiaire (ÉNAP), a émis l'hypothèse de mettre en place un dispositif de service civique avec des sortants de prison ; un projet resté longtemps sur le papier. C'est lors de l'exposition de bandes dessinées dans le hall de la mairie d'Ermont en février 2012 (cf. p. 16), que M. Portelli, Sénateur-Maire d'Ermont, nous a réitéré son souhait d'accueillir de nouveaux projets mis en place par la Maison d'arrêt du Val-d'Oise (MAVO). Suite à cet entretien, nous avons proposé ce dispositif de service civique à la Municipalité d'Ermont. Le fait de mettre en place cette action en partenariat avec la DDCS, par l'intermédiaire d'un dispositif de CUCS expérimental, nous a permis de mobiliser un réseau et de faire avancer les choses plus rapidement.

## ■ Ce projet est-il accessible à toute personne détenue à la MAVO ?

Pour candidater à ce poste de volontaire en service civique, un certain nombre de critères ont été établis par le SPIP 95 :

- tout d'abord, les candidats doivent faire preuve d'une réelle motivation. Il s'agit alors pour nous de faire la différence entre la motivation sérieuse de trouver un travail et la motivation, légitime mais non suffisante, de sortir de prison ;
- de plus, les postulants doivent également être un minimum autonomes afin de pouvoir assurer une présence quotidienne et régulière lors de la mission ;
- par ailleurs, des critères intrinsèques au dispositif du service civique sont imposés : le volontariat est ouvert à toute personne âgée de 18 à 25 ans ;
- dernier critère, mais pas des moindres : la personne ne doit pas avoir de problème de logement. En effet, le salaire perçu lors de la mission n'est pas assez élevé pour permettre de payer un loyer.

## ■ Quelle a été la procédure de candidature ?

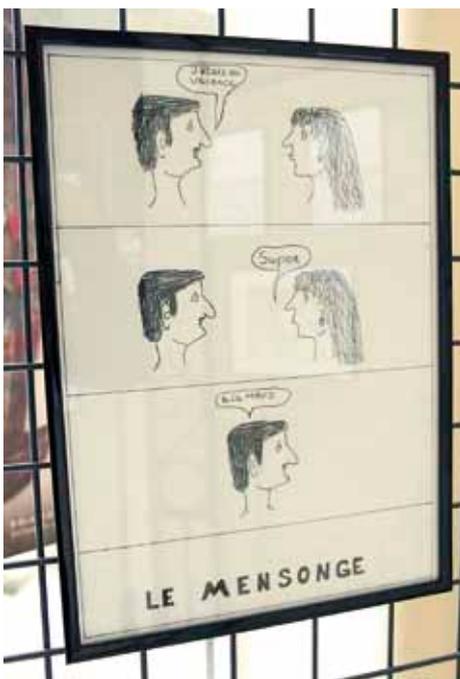
Le SPIP 95 a reçu près d'une vingtaine de candidatures pour ce dispositif. Huit ont été retenues comme potentiellement capables de répondre à la mission. Toutes ont dû ensuite être présentées devant le Juge d'application des peines (JAP) chargé d'autoriser ou non des permissions de sortie. Après cette première étape, les candidatures sont ensuite passées devant un débat contradictoire réunissant, entre autres, le Procureur de la République et le Juge d'application des peines. C'est ce dernier qui valide ou non la sortie de prison définitive. Il était nécessaire que la personne détenue ne soit soumise à aucune autre peine en attente car sinon, elle est susceptible d'être dans l'expectative d'un prochain jugement. La personne volontaire du service civique à la mairie d'Ermont a pu sortir six mois plus tôt que prévu et termine sa peine en accomplissant une mission de service civique ; le gage étant que ce volontaire reste sous main de justice via le dispositif du placement sous surveillance électronique, et à la condition d'être accompagné à la fois par le SPIP 95 et par la personne référente à la mairie d'Ermont.

## ■ Concrètement, comment se déroule la mission ?

Le dispositif du placement sous surveillance électronique implique le respect de deux critères :

- d'abord une caractéristique technique. Le volontaire du service civique bénéficie d'une liberté contrainte. Il est donc tenu de respecter des horaires : travailler le jour et dormir chez lui la nuit. Des plages horaires de travail ont été déterminées à l'avance mais celles-ci peuvent être révisées en fonction des besoins. La réalité professionnelle de sa mission l'oblige à travailler parfois en soirée ; il va sans dire que nous sommes réactifs quant à ces changements ;
- en deuxième lieu, le volontaire est tenu d'assister à des entretiens réguliers avec les conseillers du SPIP 95. Ensemble, ils travaillent sur son évolution familiale et professionnelle. Le volontaire bénéficie ainsi du réseau construit ces dernières années par le SPIP 95 : médiateurs, psychologues, conseillers d'orientation...

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de service civique, le jeune bénéficie d'une formation civique et citoyenne comprenant, notamment, la formation aux premiers secours (PSC1). Dans le cadre de la définition de son projet d'avenir, il est également accompagné par un conseiller d'insertion de la Mission locale vallée de Montmorency.



En février 2012, le hall de l'hôtel de ville accueillait des planches de bandes dessinées réalisées par des personnes détenues à la MAVO.

# le service civique

## ■ Pouvez-vous d'ores et déjà tirer un premier bilan de cette action ?

Cette action est un très bel exemple. Nous arrivons désormais en fin de mesure, c'est souvent une situation difficile à vivre pour les sortants de prison. Mais lors de ses entretiens, ce jeune volontaire continue de parler de ses missions avec beaucoup d'enthousiasme. Il avait besoin d'être soutenu, d'être valorisé. Ce dispositif lui apporte de nombreux éléments de ressources sur lesquels il peut s'appuyer. Avec cette mission, nous avons réussi à travailler sur sa confiance en lui mais lui avons également apporté une nouvelle expérience professionnelle.

Il a ainsi réglé la fin de sa peine de manière constructive. En effet, le service civique allie de multiples intérêts. Tout d'abord, la mission qui lui a été attribuée est de grande qualité. De plus, il s'agit d'un dispositif de droit commun. En participant à cette action, la citoyenneté de ce jeune sortant de prison est pleinement reconnue. Enfin, l'esprit du service civique prend tout son sens à travers cette action. En effet, ce jeune termine de purger sa peine à travers une mission d'intérêt général.

Nous souhaiterions désormais que ce dispositif dépasse le stade expérimental pour se développer sur l'ensemble du territoire français. Actuellement, la Municipalité d'Ermont est la seule collectivité en France à accueillir ce type de dispositif.



Grâce au dispositif de service civique, un jeune sortant de prison termine de purger sa peine à travers une mission d'intérêt général.

# dossier



« Je suis actuellement suivi par la Mission locale vallée de Montmorency pour définir ma réinsertion professionnelle. J'aimerais intégrer une formation par alternance ».

## Témoignage du jeune volontaire

« Le SPIP 95 m'a convoqué pour me proposer une mission de service civique. J'avais vaguement entendu parler de ce dispositif mais je ne connaissais pas le principe. Au début de ma mission, j'étais stressé, je regardais sans arrêt ma montre. Même les jours de repos, je suis tenu au respect des horaires. Et puis, petit à petit, je me suis habitué à ce nouveau rythme. Je ne connaissais pas du tout le domaine dans lequel se déroule ma mission. C'est pour moi une vraie révélation ! J'ai été très bien accueilli par l'équipe avec laquelle je travaille et cette expérience me plaît beaucoup. J'ai 25 ans, je suis actuellement suivi par la Mission locale vallée de Montmorency pour définir ma réinsertion professionnelle. En avril, ma mission de service civique se termine. Cela va vite arriver, il faut que je sache ce que je vais faire par la suite, avant la fin de mon contrat. J'aimerais intégrer une formation par alternance. Je suis vraiment content d'avoir été sélectionné ; lorsque j'étais encore en détention, le fait de savoir que j'allais sortir pour intégrer un système de service civique m'a aidé à positiver. De plus, je me sens plus sûr de moi. Si j'étais sorti en fin de peine sans bénéficier de ce dispositif de service civique, je me serais retrouvé perdu, sans savoir que faire de ce nouveau départ ».

# Retour sur l'année 2012

**Pendant l'année dernière, le programme *Donner une deuxième chance aux détenus* a donné lieu à de nombreuses actions au sein de la MAVO et hors les murs. Ce partenariat se décline sous différentes formes de réinsertion.**

## Une réinsertion par les langues

Pour la septième année consécutive, l'association CLÉ (Compter, Lire et Écrire) anime un atelier de remise à niveau. La mission s'adresse à des personnes souffrant d'illettrisme. À travers cet atelier, celles-ci apprennent à reconnaître des mots courants, travaillent sur la prononciation... Leurs travaux sont toujours en rapport avec la vie quotidienne. L'atelier a accueilli, en 2012, 18 participants.

Un atelier de Français langue étrangère (FLE) est animé par l'association ESSIVAM. Il s'adresse à un public non francophone scolarisé dans son pays d'origine et éprouvant des difficultés en expression orale. Les participants sont originaires de nombreux pays : Roumanie, Albanie, Sri Lanka, Pays-Bas, Brésil, Russie... L'un des principaux objectifs est la préparation et le passage du Diplôme initial de langue française (DILF).

## La culture pour s'ouvrir à de nouveaux horizons

Dans le cadre du partenariat, la Municipalité a accueilli dans le hall de l'hôtel de ville, en février 2012, l'exposition *Bulles et Compagnies*. Cette dernière retraçait le travail effectué pendant deux ans par les détenus de la MAVO qui participaient à un atelier animé par le dessinateur Gilles Rochiez. Ces planches permettaient de saisir avec beaucoup d'acuité les questionnements des détenus, leurs appréhensions ainsi que la réalité des conditions de la vie carcérale. Elles offraient la possibilité de porter un autre regard sur les personnes détenues et leurs conditions de vie.

Un atelier théâtre a également été animé par la compagnie Nagananda autour de l'œuvre *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* d'Howard Buten et un stage de percussions animé par Jonathan Derst, professeur au Conservatoire municipal Jacques-Juteau, a également été

articulé avec un atelier d'écriture mené par l'écrivain Isabelle Mercat-Maheu.

Dans le cadre du partenariat, François Morel avait présenté, le jeudi 26 mai 2011, une lecture en musique, *Dites-le avec des fleurs*, dans les murs de la Maison d'arrêt : François Morel lisait Hyacinthe et Rose (conte écrit par F. Morel), accompagné au piano par Antoine Sahler.

## Des chantiers d'insertion pour remettre le pied à l'étrier

Débuté fin 2009 en partenariat avec le SPIP 95 et la Municipalité d'Ermont, le travail autour des chantiers d'insertion s'est mis en place en 2010. En 2011, il a reçu l'habilitation « Chantier d'Insertion » par la Direccte\*. Le public accueilli est bénéficiaire d'un aménagement de peine : placement sous surveillance électronique ou placement extérieur. L'objectif est de mettre ces personnes en situation d'emploi réel et de les accompagner dans leurs démarches d'insertion professionnelle. La qualité du travail effectué

a été soulignée à plusieurs reprises, ainsi que la bonne intégration des équipes, tant auprès des habitants que des gardiens des lieux d'intervention. La reprise de confiance en soi, alliée à la reprise de rythmes et de règles de travail, a un impact certain sur la recherche d'emploi des participants à ces chantiers d'insertion. En 2012, le chantier a accueilli treize personnes. Parmi celles-ci, deux ont intégré un autre chantier d'insertion, deux ont signé un Contrat à durée indéterminée (CDI), une a été recrutée en intérim, deux ont abandonné, une a vu son contrat renouvelé, une a été réincarcérée et trois participent toujours au chantier d'insertion.

\* Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

**Service municipal Politique de la Ville**  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 20**

Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité : **Jean-Marie Richard**

## Le sport comme facteur de lien entre père et enfant

Afin de privilégier la relation père-enfant, une activité de baby-gym a été mise en place au sein de la MAVO depuis 2010. Cette activité sportive, animée par l'intervenante de l'association Gymnique d'Ermont, vient en support du travail mené par les psychologues de l'association Agir pour la réinsertion sociale autour de la paternité, sur le dispositif de parloirs père-enfant et maintenir le lien père-enfant. Treize pères et quatorze enfants en ont bénéficié.

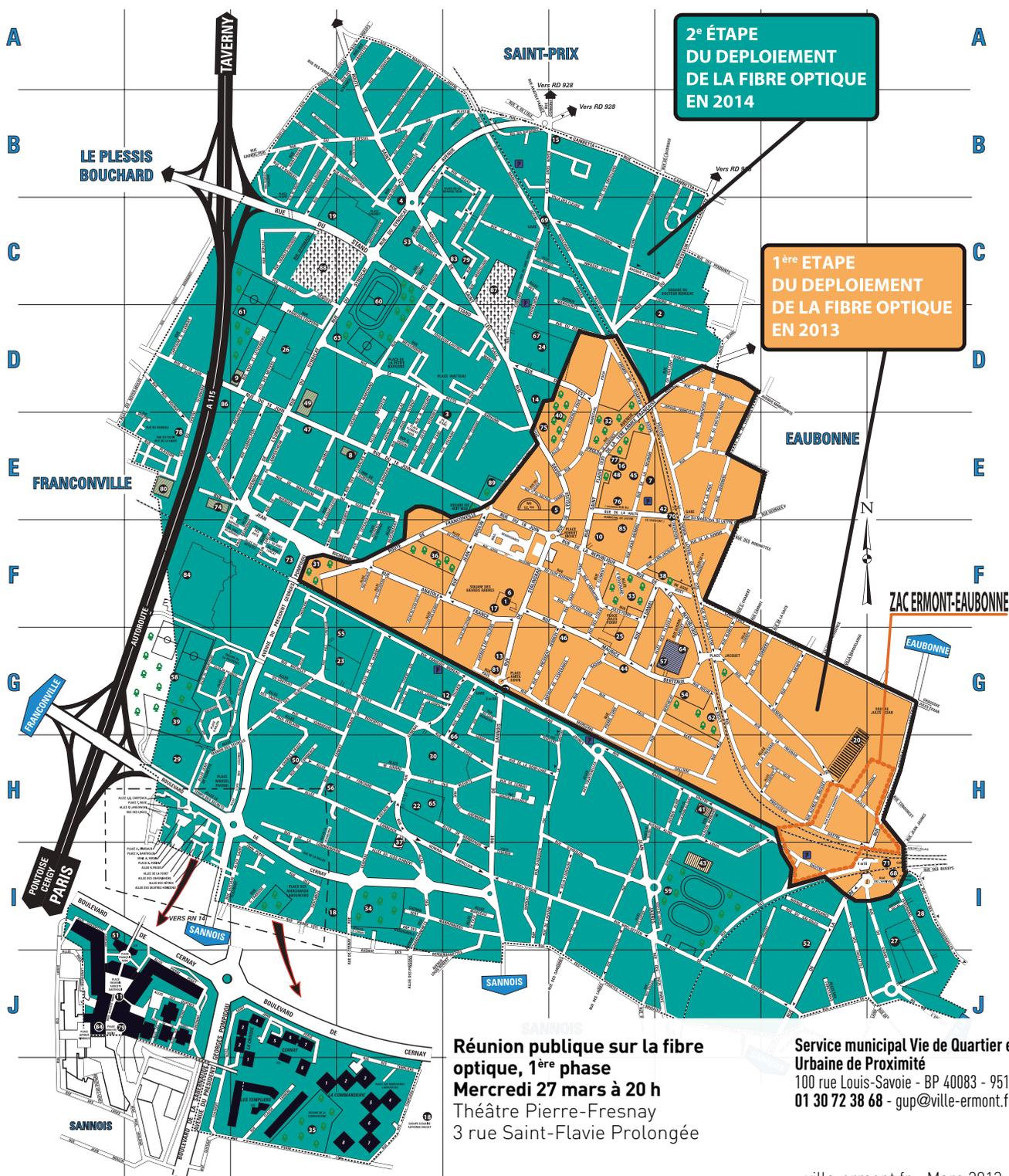


Les ateliers de baby-gym, mis en place dans le cadre du parloir père-enfant, permettent de nombreux échanges.

TRÈS HAUT DÉBIT

# Réunion publique : fibre optique, 1<sup>ère</sup> phase

UNE RÉUNION PUBLIQUE EST PRÉVUE MERCREDI 27 MARS À 20 H AU THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY EN PRÉSENCE DE M. LE MAIRE, HUGUES PORTELLI, ET DE L'OPÉRATEUR ORANGE, RESPONSABLE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET DONC DU TRÈS HAUT DÉBIT, AFIN D'INFORMER SYNDICS DE COPROPRIÉTÉS, BAILLEURS ET RIVERAINS CONCERNÉS SUR LA PREMIÈRE PHASE DE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT, DONT LA PHASE 2 SERA DÉPLOYÉE EN 2014.



**Réunion publique sur la fibre optique, 1<sup>ère</sup> phase**  
Mercredi 27 mars à 20 h  
Théâtre Pierre-Fresnay  
3 rue Saint-Flavie Prolongée

Service municipal Vie de Quartier et Gestion Urbaine de Proximité  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 68 - [gup@ville-ermont.fr](mailto:gup@ville-ermont.fr)

## BABY-SITTERS

### Une rencontre avec les parents



Le Point information jeunesse et la Direction Jeunesse et Sports, en partenariat avec les Accueils de loisirs municipaux et le Service municipal Petite Enfance, a proposé à un groupe de jeunes Ermontois de se former au baby-sitting. Ils ont été formés pendant deux jours à la prévention des risques domestiques, aux soins spécifiques de l'enfant et du nourrisson, aux droits et devoirs du salarié. Mercredi 6 mars, entre 17 h 30 et 19 h 30, les parents pourront se rendre à l'Espace Jeunesse, à l'heure qui leur convient, afin de rencontrer ces jeunes Ermontois et trouver ainsi leur futur(e) baby-sitter.

## RÉSEAUX SOCIAUX

### Retrouvez toute l'actualité jeunesse d'Ermont



Avec la page Facebook de la Direction Jeunesse et Sports, les jeunes Ermontois peuvent suivre en temps réel les activités qui leur sont consacrées, de leur tablette ou de leur smartphone.

Cette page permet ainsi de communiquer aux jeunes les dates d'événements ou de rendez-vous qui les concernent, mais aussi de les sensibiliser aux questions de santé et d'utilisation d'internet en relayant des campagnes de prévention. Et pour communiquer toujours mieux auprès des jeunes, la Direction Jeunesse et Sports crée ce 1<sup>er</sup> mars son compte Twitter. Toutes les informations en temps réel seront alors disponibles.

[facebook.com/InfosJeunesseErmont](https://facebook.com/InfosJeunesseErmont)  
<https://twitter.com/jeunesseermont>

## L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE D'ATHLÈTES D'ERMONT (ASCAE)

# 90 ans d'histoire

AUJOURD'HUI BIEN CONNUE DES ATHLÈTES ERMONTOIS, L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE D'ATHLÈTES D'ERMONT (ASCAE) A CONNU DE MULTIPLES REBONDISSEMENTS DEPUIS SA CRÉATION EN 1923. RETOUR SUR PRÈS DE 90 ANNÉES D'HISTOIRE.

**L**e Stade d'Ermont, qui comptait une piscine, a été créé en 1923 par un groupe de cheminots de la région parisienne, sous l'impulsion de Raoul Dautry, alors ingénieur en chef de l'entretien. L'association prend le nom de Stade olympique d'Ermont. En 1927, elle fusionne avec le Club athlétique d'Enghien et devient Stade Enghien Ermont.

Le sigle ASCA Ermont (Association sportive du collège d'athlètes d'Ermont) apparaît en 1942, puis devient l'Association sportive des cheminots athlétiques d'Ermont en 1970. C'est en 1983, au cours des cérémonies destinées à marquer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du club, que le Stade SNCF reçoit le nom de Raoul Dautry. En 1989, les installations sportives sont reprises par la ville d'Ermont et l'association reprend son appellation antérieure : Association sportive du collège d'athlètes d'Ermont.

### 90 ans plus tard, une association toujours en activité

Depuis, l'ASCAE n'a cessé de se développer, notamment avec la création, en 2004,



Stade Raoul-Dautry.

d'une nouvelle section pour la pratique des sports orientaux (Yoseikan-Aïki). Aujourd'hui, l'ASCAE compte six sections : tir à l'arc, tir, gymnastique d'entretien, échecs, judo et Yoseikan-Aïki.

#### ASCAE

254 allée du Clos Barbier - 95120 Ermont  
01 34 13 62 51  
<http://ascaermont.free.fr>  
[pascal.grancher@libertysurf.fr](mailto:pascal.grancher@libertysurf.fr)



Jour d'affluence à la piscine.

L'association ASCAE compte aujourd'hui près de 300 adhérents.

## MUSIQUES ACTUELLES

# Le **37 Bis**, plus qu'une salle de concerts

L'ESPACE JEUNESSE D'ERMONT REGROUPE DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DÉDIÉES À LA JEUNESSE : DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS, POINT INFORMATION JEUNESSE, MISSION LOCALE VALLÉE DE MONTMORENCY, POINT CYB, CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION. L'ÉTABLISSEMENT ACCUEILLE ÉGALEMENT UNE SALLE, LE 37 BIS, POLYVALENTE LA JOURNÉE ET VÉRITABLE LIEU DE DIFFUSION DE MUSIQUES ACTUELLES LA NUIT.



En amont et en aval des concerts, les groupes programmés au 37 Bis, tels que le groupe DiXiT ici, bénéficient d'un véritable accompagnement.

**D**ans la continuité de la politique éducative et pédagogique menée par la Municipalité, la Direction Jeunesse et Sports a également pour objectif d'impliquer les jeunes dans des projets leur permettant de mettre en avant leurs qualités artistiques. L'Espace Jeunesse propose des activités en adéquation avec leurs attentes et leurs passions. Ainsi, divers ateliers musicaux sont organisés quotidiennement : guitare, musique amplifiée, batterie, chant... Chaque année, une compilation du travail établi lors de ces différents ateliers est réalisée. Les chansons sont écrites et enregistrées dans le studio d'enregistrement de l'Espace Jeunesse. Par ailleurs, une salle de concerts, le 37 Bis, est mise à disposition des musiciens. Plus qu'une salle de diffusion de musiques actuelles, le 37 Bis offre aux musiciens la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

### Un véritable accompagnement

Lorsqu'un groupe de musique est programmé au 37 Bis, la Direction Jeunesse et Sports propose aux musiciens un véritable accompagnement. Après avoir évalué les points forts, les points faibles et les besoins de chacun des groupes, des interventions personnalisées sont organisées sur le principe de master-class. Ainsi, les musiciens bénéficient de cours pouvant porter sur le jeu scénique, sur les techniques vocales et/ou instrumentales, sur le chant, l'écriture, la gestion du son, la lumière, la technique d'orchestre...

De plus, les répétitions deviennent l'occasion de véritables cours et, à l'occasion du concert, la Direction Jeunesse et Sports met à disposition deux régisseurs lumière et son.

Cela fait maintenant trois ans que le 37 Bis accueille des groupes inscrits au dispositif Starter 95 mis en place par le Combo 95 et leur propose un véritable accompagnement dans leur préprofessionnalisation. Trois concerts sont ainsi organisés chaque année. Le 37 Bis a ainsi accueilli le groupe de rock DiXiT en novembre dernier. Le 1<sup>er</sup> mars, ce sera aux musiciens de MAGOA d'enflammer la scène et le 37 Bis accueillera en avril le groupe Apple Fuzz. Ces concerts sont toujours programmés le vendredi soir, à 20h30.

### Une banque de données musicales

Afin de permettre à chaque musicien Ermontois d'être informé, le Point information jeunesse (PIJ) constitue actuellement une banque de données recensant les lieux de diffusion, de répétition musicale, les différentes institutions susceptibles d'apporter une aide technique ou financière, les subventionnements possibles...



**37 Bis**  
Direction Jeunesse et Sports  
Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice-Berteaux - 95120 Ermont  
**01 34 44 10 30**  
jeunesse@ville-ermont.fr  
sports@ville-ermont.fr  
[facebook.com/InfosJeunesseErmont](https://www.facebook.com/InfosJeunesseErmont)

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :  
**Jacques Cazalet** ■  
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :  
**Brigitte Oehler** ■

Les ateliers de musiques actuelles d'Ermont ont leur page Facebook. Vous pourrez y trouver clips, vidéos, photos, exercices musicaux...

## SPECTACLES

**É** comme Émotions / **R** comme Rires /  
**M** comme Marionnettes / **O** comme Oh ! /  
**N** comme Notes de musique /  
**T** comme Théâtre !

### Bronx

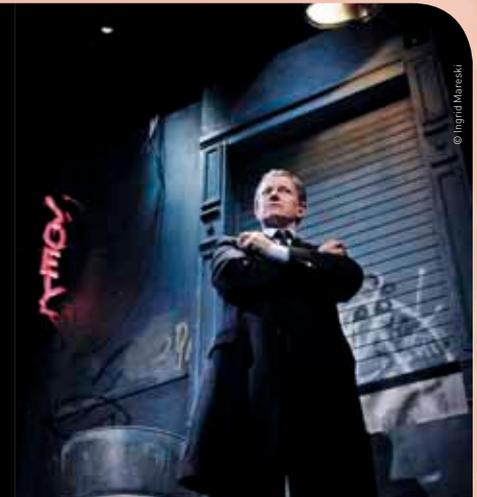
De Chazz Palminteri / Avec Francis Huster

Le Bronx des années 60. Un quartier en pleine ébullition où la mafia règne sans partage et où le racisme fait son apparition. Le petit Cologio observe, de ses neuf ans, le monde des « affranchis ». Il est fasciné par Sunny, leur chef. Son père, Lorenzo, accepte mal l'intérêt de son fils pour les malfrats : chauffeur d'autobus, il a toujours refusé de se compromettre. Un soir, Cologio est témoin d'un meurtre perpétré par Sunny mais ne dit rien, ni à la police ni à son père. Le gangster lui en est reconnaissant et le prend sous son aile. En grandissant, Cologio hésite entre le mode de vie que lui propose le milieu et celui de sa vraie famille...

**Vendredi 5 avril à 20 h 30**

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 28 € / T.R. : 26 € / Carte : 22 €



## La saison jeune public

### Le cirque à trois pattes

Théâtre par Le théâtre Oz

Dès 3 ans / 45 min.



© Yves Gabriel

Trois femmes font leur cirque, sans lions, sans trampoline ni câbles suspendus. Sans filet. Elles créent du merveilleux avec trois fois rien et pourtant le cirque est là avec toute sa palette d'émotions. Ce ne sont pas des circassiennes et pourtant il y a performance dans la précision, la justesse, le décalé, l'autodérision et l'humour omniprésent.

**Samedi 6 avril à 17 h**

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €

### Tam

D'Éric Durnez

Théâtre par Une Compagnie

Dès 7 ans / 50 min.

Manu accueille les spectateurs dans un bus, les installe sur des gradins aux couleurs de Chine et, au milieu d'eux, se souvient de son enfance. À 6 ans, Tam est le meilleur ami de Manu. Toutes les histoires sont à la fois banales et extraordinaires. L'histoire de Tam et Manu est d'abord celle d'une amitié enfantine avec ses joies, ses peines, et la jalousie aussi, qui leur fait frôler le drame.

**Samedi 20 avril à 17 h**

Place de la Grande Tour – Quartier des Chênes

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €



### Petit Poucet en Arménie

Théâtre dès 3 ans / 35 min.

Par la C<sup>ie</sup> Garin Trouseboeuf



Sur la trame du conte bien connu, Patrick Conan brode une histoire composée de citations d'auteurs classiques (Molière, La Fontaine, Shakespeare, Voltaire...) en les illustrant de figurines et de marionnettes découpées, déchirées, pliées dans du papier. Le tout baignant dans la suave odeur du papier d'Arménie.

**Mercredi 24 avril à 15 h 30**

Médiathèque intercommunale André-Malraux

**Samedi 27 avril à 17 h** – Centre socio-culturel des Chênes

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €

Uniquement sur réservation



## Giovanni Mirabassi Solo

Jazz / *Adelante ! et Avanti !*

Pianiste de lumière... Giovanni Mirabassi s'impose par un style très personnel où la richesse mélodique et rythmique se noue à l'inventivité de ses improvisations : une superbe logique interne y est à l'œuvre, qui mêle beauté, émotion, raffinement et subversion musicale. Engagé en solo et de façon bouleversante sur les thèmes révolutionnaires d'*Avanti !* en 2000 (plus de 40 000 albums vendus) puis *Adelante !* en 2011, il affirme toujours plus sa présence. Victoire du Jazz, Django d'or, prix de l'Académie du Jazz, Giovanni Mirabassi s'est imposé en quelques années parmi les grands du jazz.

**Vendredi 19 avril à 20 h 30**  
Théâtre de l'Aventure  
T.P. : 16 € / T.R. : 13 € / Carte : 10,50 €

## Les spectacles et concerts d'élèves du Conservatoire municipal Jacques-Juteau

- *L'Envers du miroir*, ballet d'Édith Karsenty, accompagné par les musiciens de l'Espace Jeunesse dirigés par Frédéric Bernet et des violonistes et violoncellistes du Conservatoire Jacques-Juteau dirigés par Katia Weill et Olivier Aulnette. Samedi 13 avril à 20h et dimanche 14 avril à 14h30 et 18h au Théâtre Pierre-Fresnay.  
**Réservations au 01 34 44 03 80.**
- Concert de l'harmonie dirigée par François Virolle, mardi 23 avril à 19h30 à la chapelle de Cernay.  
**Renseignements au 01 34 15 51 14.**



Oh ! Dis c'est..., la nouvelle gazette des spectacles jeune public du Pôle Culturel d'Ermont est parue ! Pour la recevoir chez vous, faites-en la demande au 01 34 44 03 80 ou téléchargez-la sur les pages Culture du site internet de la ville.

## Venez donner votre son !

Contribuez à l'environnement sonore en faisant don de votre son !  
Qu'entendez-vous tous les jours ? Dans votre quartier ? À votre travail, à la maison, dans la vie ? Qu'entendaient nos parents, nos grands-mères ? Quel univers sonore laisserons-nous à nos enfants ?  
Sur l'antenne mobile de collecte, une équipe de preneurs de son dévoués et virtuoses vous accueille pour auditionner et analyser vos objets personnels et domestiques, et finalement vous les restituer en concerts. Sauvons notre environnement sonore en faisant de nos sons les plus ordinaires les musiques les plus extraordinaires !

**Collectes des Dons du son, de 11 h à 13 h  
au marché Saint-Flaive  
Samedis 23 mars, 6 et 20 avril**

**Théâtre de l'Aventure**  
1 rue Gambetta

**Théâtre Pierre-Fresnay**  
3 rue Saint-Flaive Prolongée

**Médiathèque intercommunale André-Malraux**  
9 rue de la République

**Centre socio-culturel des Chênes**  
9 rue Utrillo

**Pôle Culturel**  
Théâtre de l'Aventure  
1 rue Gambetta  
01 30 72 52 94

**Un seul numéro pour vos réservations :**  
**01 34 44 03 80**

**Horaires des réservations**  
Mardi et jeudi : 15 h 30 > 18 h 30  
Mercredi : 10 h > 12 h et 15 h > 17 h  
Vendredi : 15 h 30 > 19 h

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :  
**Martine Pégorier-Lelièvre**

## NOUVEAU SERVICE À LA MÉDIATHÈQUE

# Avec la RFID, facilitez-vous les livres !

UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE MODERNE ET ÉMERGENTE QUI REMPLACE LE CODE-BARRES DES DOCUMENTS (LIVRES, DVD, CD...) A ÉTÉ MISE EN PLACE EN JANVIER DERNIER À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ-MALRAUX ET À L'ANNEXE LES PASSERELLES. IL S'AGIT DE LA RFID\*, UN SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES DOCUMENTS À DISTANCE, PAR RADIOFRÉQUENCE, À PARTIR D'UNE ÉTIQUETTE ÉLECTRONIQUE.

La Médiathèque intercommunale André-Malraux et l'annexe Les Passerelles ont rouvert leurs portes au public mardi 29 janvier dernier après six semaines de fermeture. C'était le temps nécessaire pour équiper plus de 120 000 documents avec de nouvelles étiquettes qui permettent l'automatisation des prêts et des retours.

### Des automates de prêt accessibles à tous

Trois automates de prêt, dont un sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux enfants, ont été installés à la médiathèque. Ils permettent désormais aux usagers d'enregistrer directement leurs prêts et retours de documents mais aussi d'accéder à leur compte lecteur.

### Quels avantages ?

La RFID\* présente plusieurs avantages puisqu'elle permet plus de fluidité dans les transactions. Il s'agit en effet d'un système quasi infallible qui participe à la modernisation du service de lecture publique. Elle offre également plus d'autonomie pour le lecteur tout en permettant une évolution valorisante du métier de bibliothécaire. En effet, grâce à la mise en place de ce système, le personnel des médiathèques peut consacrer plus de temps à accueillir, à renseigner et conseiller le public et à mettre en place des animations.

Ainsi, après la Médiathèque Georges-Pompidou de Saint-Leu-la-Forêt en 2011, la Médiathèque Maurice-Genevoix d'Eaubonne en octobre 2012, la Médiathèque André-Malraux d'Ermont est la troisième structure de lecture publique de Val-et-Forêt à être équipée de ce système novateur, avant sa généralisation sur l'ensemble du réseau d'ici l'année prochaine.

### Une boîte de retour

La médiathèque a également été équipée courant février d'une boîte de retour située à son entrée, à l'extérieur du bâtiment. Vous pouvez y déposer tous les documents empruntés (livres, revues, CD, DVD...) durant les heures de fermeture.

\* RFID (Radio Frequency IDentification en anglais)



Le RFID\* est un système quasi infallible qui participe à la modernisation du service de lecture publique.

**E X P R E S S** Retrouvez votre **programme des conférences** du mois de mars au Théâtre Pierre-Fresnay avec le cycle *Les Arts premiers* : lundi 18 mars à 14h pour le *Corps paré, corps magnifié... et le prestige est assuré !* et lundi 25 mars à 14h pour *Corps masqué, corps dansé... et l'identité bascule !* Dans le cadre du cycle *Partie de campagne(s)*, la conférence sur *L'Art contemporain & monde rural* a lieu jeudi 21 mars à 18h30 à la Médiathèque intercommunale André-Malraux. Pôle Culturel. ■

## L'actualité de la Médiathèque

### Conférences musicales

Après un cycle sur la musique classique en 2012, des conférences musicales sur le rock, illustrées de vidéos et d'extraits musicaux, sont programmées cette année (pour adultes et adolescents) : *Les clefs de la musique, découvrir et comprendre la musique à travers son écoute*. Saison 2 : Le rock par Christophe Brault.

• **Samedi 23 mars à 15 h 30** : *Du rock psychédélique au punk rock (1967-1976)*.

### Les contes du mercredi

• **Mercredi 6 mars à 9 h 30** : séance réservée aux tout-petits (18 mois-3 ans) à la Bibliothèque intercommunale Les Passerelles : *Nait-sens*, spectacle interactif et sensoriel pour les cinq sens par Françoise Damour. Sur réservation au 01 34 14 97 32.

• **Mercredi 20 mars à 10 h 30** : contes pour les 3-5 ans par Laure Murillo de Poussière d'étoiles à la Médiathèque intercommunale André-Malraux. Sur réservation au 01 34 44 19 90.

### Le Printemps des poètes du 9 au 24 mars

La Médiathèque intercommunale André-Malraux s'associe au projet du collège Jules-Ferry intitulé *Ferry en poésie*. Un concours de poèmes est proposé aux élèves au sein du collège et donnera lieu à une exposition à la médiathèque, du 9 au 24 mars, avec des illustrations réalisées par les collégiens.

Cette animation se poursuivra, au mois de juin, avec la réalisation d'un recueil *Le Vent dans les plumes* et un spectacle de lecture de ces poèmes par les élèves à la Médiathèque.

Animations gratuites sur réservation.

**Médiathèque intercommunale André-Malraux**  
9 rue de la République - 95120 Ermont  
**01 34 44 19 90**  
mediatheque.ermont@val-et-foret.fr

**Bibliothèque intercommunale Les Passerelles**  
Mail Rodin - 95120 Ermont  
**01 34 14 97 32**

Mediatheques.valetforet.org

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :  
**Martine Pégorier-Lelièvre**

# A U C I N É M A

**Plein tarif : 5,40 €**

**Tarif réduit** (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : **4,20 €**

**Ciné-jeunesse : 2,80 €**

**Tarif pour les courts métrages** (moins d'1 h) : **2,40 €**

## Le Hobbit : un voyage inattendu

Film fantastique de Peter Jackson



Avec Ian McKellen, Martin Freeman, Richard Armitage...  
Durée : 2 h 45

© Warner Bros. France

Les aventures de Bilbon Sacquet, entraîné dans une quête héroïque pour reprendre le Royaume perdu des nains d'Erebor, conquis longtemps auparavant par le dragon Smaug. Abordé à l'improviste par le magicien Gandalf le Gris, Bilbon se retrouve à intégrer une compagnie de treize nains menée par Thorin Écu-de-Chêne, guerrier légendaire.

**Mercredi 6 mars à 17 h 30 & 20 h 45**

## Django Unchained en V.O.

Western de Quentin Tarantino



Avec Jamie Foxx, Christoph Waltz, Leonardo DiCaprio...  
Durée : 2 h 44

© Sony Pictures Releasing France

**Interdit aux moins de 12 ans**

**Golden Globes 2013 du Meilleur acteur dans un second rôle pour Christoph Waltz et Meilleur scénario pour Quentin Tarantino.**

Dans le sud des États-Unis, deux ans avant la guerre de Sécession, un esclave du nom de Django, devenu chasseur de prime, veut arracher sa femme des griffes du violent propriétaire d'une plantation avec l'aide de son mentor allemand.

**Mercredi 13 mars à 17 h 30 & 20 h 45**

## Tu honoreras ta mère et ta mère

Comédie de Brigitte Roïan



Avec Nicole Garcia, Éric Caravaca, Patrick Mille...  
Durée : 1 h 32

© AlWanam

Jo a la quarantaine, quatre fils et rien ne se passe comme prévu en ce mois d'août : alors qu'elle vient d'arriver sur le sol grec pour organiser son traditionnel festival avec sa tribu, Jo apprend que celui-ci est annulé, crise économique oblige. L'heure semble être à la tragédie mais l'instinct maternel en étendard, elle monte au front, prête à soulever des montagnes pour le « bonheur » de ses petits.

**Mercredi 20 mars à 18 h & 20 h 45**

## Lincoln en V.O.

Drame de Steven Spielberg



Avec Daniel Day-Lewis, Sally Field, David Strathairn...  
Durée : 2 h 29

© Twentieth Century Fox France

**Golden Globes 2013 du Meilleur acteur dans un drame pour Daniel Day-Lewis.**

Les derniers mois tumultueux du mandat du 16<sup>e</sup> Président des États-Unis. Dans une nation déchirée par la guerre civile et secouée par le vent du changement, Abraham Lincoln met tout en œuvre pour résoudre le conflit, unifier le pays et abolir l'esclavage. Cet homme doté d'une détermination et d'un courage moral exceptionnels va devoir faire des choix qui bouleverseront le destin des générations à venir.

**Mercredi 27 mars à 17 h 30 & 20 h 45**

## Wadja en V.O.

Drame de Haifaa Al Mansour



Avec Waad Mohammed, Reem Abdullah, Abdullrahman Al Gohani...  
Durée : 1 h 37

© Pretty Pictures

Wadja, 12 ans, désire un vélo pour faire la course dans les rues avec son petit voisin. Normal. Sauf que Wadja vit en Arabie Saoudite, pays où les femmes n'ont pas le droit de conduire et les fillettes pas le droit d'fourcher une bicyclette. Wadja va alors imaginer un stratagème : gagner le concours de la meilleure élève coranique, dont l'argent du prix lui permettra d'acquiescer l'objet convoité.

**Mercredi 3 avril à 18 h & 20 h 45**

## C I N É - J E U N E S S E

### Selkirk, le véritable Robison Crusoe

Film d'animation de Walter Tournier



Durée : 1 h 15  
À partir de 3 ans

© KINBO

Selkirk, un jeune corsaire indiscipliné, navigue sur les mers du Sud à la recherche de trésors. À bord du navire L'Espérance commandé par le Capitaine Bullock, Selkirk se met un jour l'équipage à dos. Le jeune pirate se retrouve alors abandonné sur une île déserte. Il découvre la vie en pleine nature et apprend à se débrouiller pour devenir un véritable Robison Crusoe.

**Mercredi 20 mars à 14 h 30**

## Bourse aux vêtements



Le retrait des étiquettes de la bourse aux vêtements aura lieu samedi 6 avril à la Maison des associations (2 rue Hoche), de 8h30 à 12h en salle n°11, et de 14h à 19h en salle n°3.

La vente aura lieu mardi 23 avril de 16h à 20h et mercredi 24 avril de 10h à 12h et de 14h à 17h au Théâtre Pierre-Fresnay.

**Association générale des familles d'Ermont**  
01 39 59 00 65

## L'ACTE fête ses 20 ans !



Suite à la réouverture des terrains de tennis intérieurs et extérieurs du Complexe sportif Marcellin-Berthelot le 21 janvier dernier, l'Association des clubs de tennis d'Ermont (ACTE) a repris ses activités sur ce site. Quatre nouveaux courts couverts, chauffés l'hiver, permettent de répondre aux besoins des 670 adhérents de l'ACTE, tant en termes de formation (l'ACTE est labellisé club formateur 4-5-6 ans et

7-9 ans et dispose d'une école de stages adultes très importante), d'entraînement, que de compétition ou de loisir, favorisant ainsi l'accès à tous et pour tous les âges.

**Association des clubs de tennis d'Ermont (ACTE)**  
Complexe sportif Raoul-Dautry  
105 rue de Saint-Gratien - 95120 Ermont  
01 34 15 25 00 - actetennis@wanadoo.fr  
club.fft.fr/acteermont

## Autour de Leonardo



© Autour de Leonardo

Chaque année, l'association Autour de Leonardo reconstitue une fresque historique, sous forme de parcours-spectacle dans le parc du prestigieux château d'Écouen. Elle recherche des bénévoles pour son prochain spectacle : comédiens, figurants, costumiers, techniciens sont tous les bienvenus.

**Autour de Leonardo**  
09 53 83 50 08  
autourdeleonardo.org

## Collecte de sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang (EFS), se déroulera samedi 16 et dimanche 17 mars, de 9h à 13h, et lundi 18 mars, de 15h à 20h au Théâtre Pierre-Fresnay. Un simple don peut sauver des vies, pensez-y !



**Théâtre Pierre-Fresnay**  
3 rue Saint-Flaive Prolongée  
95120 Ermont  
Dondusang.net

## Une webradio à Ermont : tout ce qu'on aime



Depuis quelques années, deux jeunes Ermontois ont créé la webradio Tout ce que j'aime. Diffusant au quotidien une playlist choisie avec soin, les deux animateurs donnent rendez-vous tous les lundis et vendredis soir pour une émission en direct où les auditeurs peuvent proposer leurs choix de musique à travers le tchat animé en parallèle. Leur objectif : proposer de nouveaux talents, les faire écouter et les faire découvrir au plus grand nombre.

[radiotoutcequej aime.fr](http://radiotoutcequej aime.fr)

**Vous êtes une association et souhaitez apporter des modifications sur les informations apparaissant sur le site de la commune ?**

Envoyez vos demandes sur [associations@ville-ermont.fr](mailto:associations@ville-ermont.fr)

## Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SOS Médecins du Val-d'Oise : 01 30 40 12 12/  
01 30 30 07 15

Vétérinaires

Nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

## Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

## Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

**Du lundi au mercredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30

**Jeudi et samedi** : 9 h - 12 h

**Vendredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30

## Permanences de vos élus

**Le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.**

**Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.

**Conseiller général du canton d'Ermont** :

Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B, sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

**Député** : Gérard Sébaou - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois, à 18 h. **Prochaines permanences** : vendredis 8 mars et 12 avril. Prenez rendez-vous au 06 28 65 75 20 ou par mail à gsebaou@assemblee-nationale.fr ou par courrier à Bureau de M. Sébaou, Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP.

## Musée des arts et traditions populaires

254 rue Louis-Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Visites commentées sur rendez-vous au

01 30 72 38 28.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

## Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte  
24 h/24

**Police municipale intercommunale**

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont

01 30 72 94 60 - Fax 01 30 72 56 93

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En cas de besoin, une patrouille vous répondra au 01 30 72 94 60, du lundi au samedi de 8 h à 23 h et le dimanche de 9 h à 20 h.

## Précarité énergétique : Habiter mieux

L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe à ce programme intitulé Habiter Mieux. Celui-ci a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constitueraient un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal.

**Service habitat de Val-et-Forêt**

01 34 44 82 33 - anah.fr/habitermieux

## Vaccination

La vaccination est un acte qui permet de stopper la transmission de certaines maladies infectieuses chez les enfants et les adultes et ainsi d'éviter les épidémies. Dans le cadre du développement de son action en faveur de la prévention santé, la Municipalité s'est rapprochée du Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) d'Eaubonne, qui dépend du conseil général du Val-d'Oise. Ce centre met en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées un mardi par mois, entre 9 h 30 et 12 h 30. Les prochaines séances auront lieu les 5 mars et 9 avril. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche) et l'Hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous types de public à partir de 6 ans.

Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98.

**Centre départemental de dépistage et de soins**

29 avenue de Paris

95600 Eaubonne

01 34 06 00 98

Pour s'y rendre en bus : ligne 14 à partir de la gare Ermont Eaubonne, arrêt Bois-Jacques (qui se trouve juste devant le centre)

## Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

**Secteur A** mardis 19 mars et 16 avril 2013

**Secteur B** mercredis 20 mars et 17 avril 2013

**Secteur C** jeudis 21 mars et 18 avril 2013

**Secteur D** vendredis 22 mars et 19 avril 2013

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.



Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur le site de la ville : [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr) également téléchargeable sur [syndicat-emmaude.com](http://syndicat-emmaude.com).

**Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard**

**Syndicat Émeraude - Éco-site**

12 rue Marcel-Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

contact@syndicat-emmaude.com

**Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2013 (horaires d'hiver)**

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

Fermetures exceptionnelles les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

## PERMANENCES

### Espace info énergie

Tous les premiers jeudis de chaque mois, de 16 h 15 à 19 h en mairie bâtiment A, votre conseiller énergie répond à toutes vos questions concernant les économies d'énergie, les travaux d'isolation ou encore les aides financières disponibles. Prenez rendez-vous au 01 30 32 97 21, des conseils neutres et gratuits vous seront délivrés pour réduire votre facture énergétique, bien isoler votre logement, choisir le bon système de chauffage, financer votre projet et connaître les incitations fiscales existantes.

Retrouvez également votre conseiller énergie chaque deuxième mardi du mois, de 16 h à 20 h dans les locaux de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt (rue du Centre Technique), en prenant rendez-vous au 0 800 095 700.

**Permanence Espace info énergie**

Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 16 h 15 à 19 h

Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex - 01 30 32 97 21

**Espace info énergie**

Pact Val-d'Oise

13 boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise

01 30 32 97 21 - Fax 01 30 38 38 05

**Service municipal Développement Durable**

100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 52 - Fax 01 30 72 37 85

developpementdurable@ville-ermont.fr

[infoenergie.org](http://infoenergie.org) / [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :  
Catherine Klein-Souchal ■

## Des logements oui... des équipements aussi !

La ZAC Ermont-Eaubonne a eu l'honneur d'accueillir ce vendredi 1<sup>er</sup> février le Président de la République, François Hollande, ainsi que la Ministre du Logement, Cécile Duflot. Nous saluons évidemment les mesures annoncées concernant la politique du logement du Gouvernement, d'autant plus à Ermont, ville qui compte, de part son histoire, 38 % de logements sociaux.

De nombreux élus ont accueilli le Président dont François BALAGEAS, Maire d'Eaubonne, et Gérard SEBAOUN, notre député. Le Sénateur-Maire d'Ermont a également déroulé le tapis rouge au Président malgré les nombreuses critiques qu'il avait formulées à son égard lors de ses vœux, quelques semaines auparavant...

Rappelons tout de même que le projet de la ZAC Ermont-Eaubonne a été mal engagé par le Maire d'Ermont, lorsqu'il était Président de Val-et-Forêt, la communauté d'agglomération qui gère la ZAC Ermont-Eaubonne.

La chambre régionale des comptes a estimé que le résultat de cette opération

est un déficit attendu de 15 millions d'euros pour Val-et-Forêt (donc pour le contribuable) alors que le bénéfice attendu pour Nexity, l'aménageur, est de 18 millions d'euros. En cherchant à imposer ses vues, la municipalité d'Ermont a d'ailleurs créé de grandes tensions avec les autres Maires de l'intercommunalité.

Par ailleurs, de nombreux riverains sont atterrés par la gestion quotidienne des travaux menée par les adjoints au Maire d'Ermont qui ne font que surenchérir en promesses que plus personne ne croit. Depuis 10 ans maintenant, les problèmes sont pourtant nombreux : circulation, stationnement, sécurité des piétons, salubrité, absence de commerces, relations houleuses avec la municipalité... Un projet d'une telle ampleur aurait pu être géré d'une autre manière par la Mairie d'Ermont afin de préserver le cadre de vie de chacun. Enfin, nous restons persuadés que les nouveaux Ermontois auront besoin d'écoles, de stades, de crèches, bref, d'équipements municipaux. Or rien n'a été anticipé : le stade Raoul Dautry n'est pas

entretenu, l'école Jaurès est sous-dimensionnée, il n'existe pratiquement plus d'espaces verts et l'aménageur Nexity n'a pas financé un seul équipement à proximité des nouveaux logements (comme c'est pourtant habituel) !

Cette logique irresponsable de construire des logements sans prévoir d'équipements se retrouve dans bien d'autres quartiers d'Ermont, notamment au centre-ville. Quoi qu'en dise la municipalité, les habitants sont les premiers à constater la vétusté et la saturation de bien des structures municipales. Vous êtes nombreux à nous le confirmer sur notre blog. Récemment refait, nous vous invitons à le visiter et à nous faire part, vous aussi, de votre expérience.

**Les élus du groupe Générations Ermont**  
**Mathias TROGRIC,**  
**Christophe RODRIGUES,**  
**Talal KHIYACHI, Marine GILBERT,**  
**Alain FABRE, Jean-François HEUSSER**  
[www.generations-ermont.fr](http://www.generations-ermont.fr)  
[contact@generations-ermont.fr](mailto:contact@generations-ermont.fr)

Nouvel outil accessible sur [ville-ermont.fr](http://ville-ermont.fr)

# Port@il

## Famille

Mon dossier  
Inscriptions  
Planning  
Messagerie intégrée

Facturation  
Prendre rendez-vous  
Compte famille  
Simulation

Mairie d'Ermont - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

VILLE d'ERMONT

ville-ermont.fr

# Fonds d'Initiatives Quartiers 21

Une aide technique et financière de la ville pour faire germer vos idées.

- Projet culturel
- Troc et réparation
- Autopartage
- Échange de savoir
- Compostage collectif
- Partage de logement
- Fête écoresponsable
- Action solidaire

Service municipal Développement Durable  
100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 52 - [developpementdurable@ville-ermont.fr](mailto:developpementdurable@ville-ermont.fr)

VILLE d'ERMONT

AGENDA 21  
ERMONTAIS



# Capiro Clinique Claude Bernard

9 avenue Louis Armand 95120 ERMONT

01 30 72 33 33

CHIRURGIE

CHIRURGIE ROBOTIQUE

MATERNITE / NEONATOLOGIE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION  
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER / IRM  
01-30-72-33-30

**URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17**



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne  
[www.clinique-claude-bernard.fr](http://www.clinique-claude-bernard.fr)

cora

cora et moi, la confiance est là

Centre commercial cora

Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont

Tel : 01.30.72.48.01

coradrive.fr

Commander en ligne  
parmi plus de 15 000 références  
C'est prêt à emporter



- 1 Je fais mes courses en ligne sans frais supplémentaires
- 2 Je choisis le jour et l'heure
- 3 Je paie en ligne en toute sécurité
- 4 Je récupère mes courses au drive de mon cora



coradrive.fr

ouvert  
du lundi au samedi  
de 8h30 à 21h

Devenez client privilégié



doublez vos points le mardi

le Jeudi -10%  
sur les produits cora, Kido,  
Patrimoine gourmand,  
verciel, Influx, Doméos,  
optim'alp et la bijouterie  
du carré Or



cora et moi, la confiance est là cora



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE



58, bd Charles de Gaulle  
95110 SANNOIS  
Tél. 01 34 11 18 17  
Habilitation : 10 95 053  
Orias : 07 029 442

243, rue Louis Savole  
95120 ERMONT  
Tél. 01 34 15 44 83  
Habilitation : 10 95 097  
Orias : 07 029 442

4, rue de l'Eglise  
95120 ERMONT  
Tél. 01 34 15 96 33  
Habilitation : 08 95 130  
Orias : 07 029 442

**GAZ SERVICE**  
RAPIDE



À votre service depuis plus de 25 ans

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**

**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**SAV**

**OUVERT  
EN AOÛT**

FRISQUET, DE DIETRICH,  
ELM LEBLANC, CHAFFOTEAUX,  
SAUNIER DUVAL...

**DEVIS  
GRATUIT**

Vente, installation, dépannage,  
ramonage, déssembouage...

**Contrat d'entretien 99 € TTC**

Chaudières gaz . B.T



**01 39 59 26 04**

23, rue de Montmorency 95600 EAUBONNE

Fax : 01 39 59 67 04

[www.gazservicerapide.com](http://www.gazservicerapide.com)

[g95600@gmail.com](mailto:g95600@gmail.com)



Reprise  
ancienne chaudière  
300€ TTC

## Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9h, avec le Club Le Bel Âge

Tous les lundis à 13h45, avec le Club Tambour Battant

Tous les lundis à 9h, avec la Retraite sportive du Parisis (RSP)

## Yoga

Tous les mardis de 11h à 12h15, avec la Retraite sportive du Parisis

## Jeux divers

Tous les mardis à 14h, avec le Club Tambour Battant

## Tous les mardis (hors vacances scolaires)

8h30 : petit café de la Pergola au Point info famille (PIF) de la Pergola des Chênes et des Espérances. Centre socio-culturel des Chênes

## Vendredi 1<sup>er</sup>

20h30 : concert du groupe MAGOÀ à l'Espace Jeunesse. Direction Jeunesse et Sports

## Samedi 2

17h : *Il était une chaise*, ciné-danse à voir dès 5 ans au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

## Mercredi 6

9h30 : contes pour les tout-petits à la bibliothèque intercommunale Les Passerelles

10h & 15h30 : *Faites comme chez vous*, théâtre à voir dès 5 ans au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

17h30 - 19h30 : rencontre parents/baby-sitters à l'Espace Jeunesse. Direction Jeunesse et Sports

17h30 & 20h45 : *Le Hobbit : un voyage inattendu* film fantastique au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeu 7

16h15 - 19h : permanence Espace info énergie en mairie bâtiment A. Développement Durable

## Vendredi 8

Journée de la femme. Centres socio-culturels

## Du samedi 9 au dimanche 24

Le Printemps des poètes. Médiathèque intercommunale André-Malraux

## Du lundi 11 au vendredi 29

Inscriptions scolaires. Direction de l'Action Éducative

## Mardi 12

16h - 20h : permanence Info énergie. Val-et-Forêt

## Mercredi 13

17h30 & 20h45 : *Django Unchained* en V.O., western au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeu 14

9h - 12h : permanence au CCAS. Ami Services

## Du 16 au 18

Collecte de sang au Théâtre Pierre-Fresnay. EFS

## Lundi 18

14h : conférence sur les Arts premiers sur le thème *Corps paré, corps magnifié... et le prestige est assuré!* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Du mardi 19 au vendredi 22

Ramassage des encombrants selon secteurs. Syndicat Émeraude

## Mardi 19

Début des inscriptions à la sortie Confiseries et découverte de Beauvais en calèche. CCAS

11h : sortie à l'école hôtelière de Gouvieux. Club Tambour Battant

## Mercredi 20

10h30 : contes pour les 3-5 ans à la Médiathèque intercommunale André-Malraux

14h30 : ciné-jeunesse avec *Selkirk*, film d'animation dès 3 ans au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

18h & 20h45 : *Tu honoreras ta mère et ta mère*, comédie au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Jeu 21

7h : sortie à Dreux. Les Pénélopes d' Aujourd'hui

13h : comédie musicale au Théâtre Mogador. Club Le Bel Âge

14h : concours de belote. Club Tambour Battant

15h30 & 17h : ateliers d'aide aux aidants à l'EHPAD les Primevères. CCAS

18h30 : conférence sur le thème *L'Art contemporain & monde rural* à la Médiathèque intercommunale André-Malraux. Pôle Culturel

20h30 : concert de musique baroque Lumières d'Europe - Bach : Brandebourgeois, cantate, suites et concerto par l'Ensemble Jean-Walter Audoli à la Chapelle Notre-Dame des Chênes. Pôle Culturel

## Vendredi 22

Toute la journée : exposition sur l'audition à l'Espace Jeunesse. Direction Jeunesse et Sports

9h30 - 12h & 13h30 - 18h30 : tests auditifs gratuits, dans le cadre de la Journée de l'audition. Prévention Santé



10h30 & 14h30 : conférence sur l'audition, dans le cadre de la Journée de l'audition, à l'Espace Jeunesse. CCAS

## Samedi 23

9h - 12h : inscriptions scolaires en mairie bâtiment A. Direction de l'Action Éducative

11h - 13h : collecte des dons du son par la C<sup>ie</sup> Décor Sonore au marché Saint-Flaive. Pôle Culturel

15h30 : conférence *Du rock psychédélique au punk rock (1967-1976)* dans le cadre *Des clefs de la musique, découvrir et comprendre la musique à travers son écoute* à la Médiathèque intercommunale André-Malraux

## Lundi 25

14h : conférence sur les Arts premiers sur le thème *Corps masqué, corps dansé... et l'identité bascule!* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

## Mardi 26

14h : sortie au casino d'Enghien avec l'opérette *Andalousie*. Club Tambour Battant

14h : conférence *Quentin Latour et Madame Vigée-Lebrun*. Les Pénélopes d' Aujourd'hui

## Mercredi 27

17h30 & 20h45 : *Lincoln* en V.O., drame au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

20h : réunion publique au Théâtre Pierre-Fresnay sur la 1<sup>ère</sup> phase de déploiement de la fibre optique. Vie de quartier

## Associations

- Ami Services 01 39 59 22 33
- Club Le Bel Âge 01 34 13 23 11
- Club Tambour Battant 06 83 33 99 17
- Espace info énergie 01 30 32 97 21
- Établissement français du sang Dondusang.net
- Les Pénélopes d'aujourd'hui 01 34 15 35 27
- Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- Retraite sportive du Parisis 01 34 15 96 91

## Services municipaux

- Action Éducative 01 30 72 38 32
- Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- Centre socio-culturel François-Rude Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- Conservatoire Jacques-Juteau Musique - Théâtre - Danse 01 34 15 51 14
- Développement Durable 01 30 72 38 52
- État civil/Élections/Cimetière 01 30 72 38 38
- Jeunesse 01 34 44 10 30
  - Point Cyb 01 34 44 10 35
  - Espace loisirs jeunes 01 34 44 10 36
  - Point information jeunesse 01 34 44 27 30
  - CMEJ 01 34 44 10 37
- Petite Enfance 01 30 72 37 95
- Pôle Culturel 01 30 72 52 94
- Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- Politique de la Ville 01 30 72 38 20
- Prévention Santé 01 30 72 31 78
- Relations Publiques 01 30 72 38 28
- Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- Sports 01 34 44 10 30
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure 01 34 44 03 80
- Urbanisme 01 30 72 38 53
- Vie de Quartier et Gestion Urbaine de Proximité 01 30 72 38 21 / 31 65

## Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale Les Passerelles 01 34 14 97 32
- Centre communal d'action sociale 01 30 72 38 50
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- Médiathèque intercommunale André-Malraux 01 34 44 19 90
- Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92